



FÊTES DE FIN D'ANNÉE ET DE NOUVEL AN

Confinement général les 25 décembre et 1^{er} janvier 2021

Face au rebond de la pandémie du coronavirus, la Coordination nationale réunie le 22 décembre a décidé d'un couvre-feu à partir de 20 heures les 24 et 31 décembre et d'un confinement général le 25 décembre, jour de Noël et le 1^{er} janvier 2021, jour de la fête de Nouvel An, sur l'ensemble du territoire national. Le risque de la deuxième vague de la pandémie est trop grand, précise le communiqué.

« Vu le risque grandissant d'une deuxième vague de l'épidémie dans notre pays, du fait notamment des risques liés à la multiplication des contacts physiques entre les personnes, la Coordination nationale prescrit donc la prise de mesures tendant à limiter ces contacts au strict nécessaire », indique le communiqué de la coordination.

Page 7



Les rues et avenues seront désertes les 25 décembre et 1^{er} janvier 2021 sur l'ensemble du territoire national / Adiac

FONCTION PUBLIQUE

Plus de 4500 agents à recruter en 2021

La loi de finances exercice 2021, adoptée récemment par le Parlement pour un montant de 1. 873 957 milliards FCFA en ressources et 1 523 387 milliards FCFA en dépenses prévoit, entre autres, le recrutement de 4 515 nouveaux agents à la fonction publique.

Selon l'Assemblée nationale, en dépit de la situation économique et financière difficile causée par la crise sanitaire due au Covid-19, ce recrutement vise à renforcer le déficit des agents de la fonction publique dans plusieurs secteurs dont celui de la presse, de l'enseignement technique,

de la santé et des affaires sociales. « Les décrets et arrêtés des recrutements préciseront les collectivités locales d'affectation ou de mise à disposition », a précisé le rapport de la commission économie et finances de l'Assemblée nationale.

Page 4

VIE DES PARTIS

Clément Mierassa désigné président de la commission ad hoc du Frocad

Le président du Parti social-démocrate congolais, Clément Mierassa, vient d'être choisi comme coordonnateur de la commission ad hoc du Front républicain pour le respect de l'ordre constitutionnel et l'alternance



démocratique (Frocad). Il remplace à ce poste l'ancienne ministre du Commerce et des Approvisionnements, Claudine Munari, reprochée par ses pairs d'avoir pris part à la concertation politique de Madingou du 25 au 26 novembre dans la Bouenza sans avoir reçu mandat. La commission ad hoc a pour mission entre autres d'organiser, dans les meilleurs délais, une assemblée générale électorale.

Page 2

PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ

Garantir la durabilité des infrastructures pour maîtriser l'endettement



La photo de famille Adiac

Au terme des travaux du symposium sur le partenariat public-privé (PPP) qui s'est tenu les 21 et 22 décembre à Brazzaville, les participants ont invité le gouvernement congolais à changer son modèle de financement des infrastructures publiques afin, disent-ils, de garantir leur durabilité et maîtriser l'endettement.

Ces retrouvailles avaient pour objectif de mieux appréhender les enjeux de ce partenariat en vue d'instituer un cadre juridique pertinent et un cadre stratégique adapté pour une prise de décisions rationnelles et efficaces relatives aux transformations positives de la société congolaise à l'heure de la crise liée à la pandémie de Covid-19.

Page 4

Éditorial

Raison

Page 2

ÉDITORIAL

Raison

Comme il fallait s'y attendre étant donné l'importance de l'enjeu que constitue pour le Congo l'élection présidentielle de 2021 l'agitation gagne lentement mais sûrement la classe politique toute entière. Avec très logiquement, au cœur du débat qui s'instaure sur la scène publique, la composition et le rôle de la Commission Nationale Electorale Indépendante (CNEI) dont la mission sera de veiller à la bonne tenue du scrutin à venir et de faire en sorte que les principes fondamentaux sur lesquels repose notre démocratie soient strictement respectés.

Qu'il nous soit permis, à nous simples observateurs de la scène congolaise, de rappeler aux dirigeants des partis et formations qui quadrillent l'espace politique que dans cette affaire éminemment stratégique pour l'avenir de notre pays ils doivent tous « savoir raison garder ». C'est-à-dire débattre calmement, sereinement de l'organisation qui se met en place afin de garantir la bonne tenue des élections majeures à venir.

Dans le temps très particulier que nous vivons où la crise économique provoquée par l'effondrement des cours de l'or noir sur les marchés mondiaux et la crise sanitaire générée par le coronavirus frappent durement chacun d'entre nous rien n'est plus important, en effet, que de veiller à ce que ne vienne pas se surajouter une crise politique qui diviserait dangereusement le pays. Autrement dit faire en sorte que la légitimité de l'institution qui garantira la bonne tenue des scrutins à venir soit indiscutable et indiscutée.

La Concertation de Madingou ayant prouvé la volonté de la classe politique d'agir dans le bon sens qui est celui de la raison, de la sérénité, de la paix intérieure la mise en place progressive, sur toute l'étendue du territoire national, du processus qui garantira la bonne tenue des prochaines élections est stratégique au sens propre du terme. La tentation étant forte, dans le camp de l'opposition, d'en contester par avance les résultats en jetant la suspicion sur l'objectivité de la CNEI l'Etat doit faire en sorte que la composition et les actions de celle-ci ne soient pas discutables.

Dans le contexte actuel rien n'est plus important pour le Congo que de projeter de lui l'image d'une nation respectueuse du droit et de la liberté.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Le Frocad met en place une commission ad hoc

Le collège des présidents du Front républicain pour le respect de l'ordre constitutionnel et l'alternance démocratique (Frocad) vient de démettre le 21 décembre à Brazzaville, au cours d'une réunion, sa coordination nationale dirigée par l'ancienne ministre du Commerce et des Approvisionnements, Claudine Munari et a mis en place une commission ad hoc présidée par Clément Mierassa.

La décision de démettre la coordination nationale est consécutive à la participation de Claudine Munari à la concertation politique de Madingou dans la Bouenza du 25 au 26 novembre 2020, sans avoir reçu mandat du Frocad. Après d'intenses débats sur ce sujet au cours de cette rencontre, indique le communiqué de presse, le collège des

présidents a décidé de la mise en place d'une commission ad hoc de quatre personnes pour tirer les leçons de cette crise et envisager la poursuite du combat politique conformément aux orientations de la fédération de l'opposition congolaise.

La commission ad hoc prévoit d'organiser, dans les meilleurs délais, une assemblée générale

du Frocad dont l'objectif est de mettre en place des instances définitives de la coalition.

Rappelons que le Frocad a été créé en 2016 pendant les débats chauds sur le changement ou non de la Constitution du 20 janvier 2002. A cette époque, les participants du « non » défendant l'ordre constitutionnel, s'opposaient au changement de la loi fondamentale arguant que les institutions issues de la Constitution précitée sont caduques et devraient conduire à la déchéance du président de la République Denis Sassou N'Guesso.

La Rédaction

UMP

Un délai de trois mois accordé aux élus ayant quitté le parti d'y revenir

Le bureau politique de l'Union pour un mouvement populaire (UMP), réuni le 22 décembre à Brazzaville en session ordinaire, a sommé tous ceux qui sont élus sous sa bannière, mais qui ont déserté le parti, d'y regagner dans un délai de trois mois. Faute de quoi, des poursuites judiciaires seront engagées à leur rencontre.

Le bureau politique de l'Union pour un mouvement populaire (UMP) s'était réuni pour la première fois après la réhabilitation de son récépissé. A cet effet, il a statué sur le fonctionnement global du parti et pris quelques mesures fermes dont celle appelant ses élus ayant déserté le parti à y regagner.

« Abordant la question de certains élus qui ont adhéré à des tiers partis politiques, le bureau politique planchera sur le sujet après la présidentielle de 2021. De ce fait, un

délai de trois mois est donné à ces derniers de revenir à la raison. Dépassé ce délai, les procédures judiciaires seront engagées à l'encontre de ces personnes », a ainsi décidé le bureau politique de l'UMP dans son communiqué final.

Pour ce faire, la Commission de contrôle et d'évaluation a été saisie pour suivre le dossier, et devra mener les démarches nécessaires pour assurer l'exécution effective de cette directive.

Au sujet de la suspension de l'UMP de ces activités, le bureau politique a pris acte de l'arrêté du 03 décembre dernier, qui réhabilite le parti. Il a, par ailleurs, renvoyé la question au Conseil national du parti, seul organe habilité à statuer sur le sujet.

Sans son discours de circonstance, le président national de l'UMP, Elvis Tsalissan Okombi, a salué le calme de ses militants, lesquels

n'ont pas paniqué face à cette suspension.

« Ces dernières années, notre parti a vécu le pire des injustices. Nous avons été insultés, diffamés, traqués et pourchassés. Nous avons connu le doute et l'incertitude, au point de perdre des amis, des camarades avec qui nous militions. Nous avons surtout vu l'édifice de l'UMP être secoué, mais pendant cette période, nous avons gardé la foi pour que la longue marche que nous avons amorcée ne s'arrête pas », a indiqué Elvis Tsalissan Okombi.

Le bureau politique a, par ailleurs, réaffirmé l'appartenance de l'UMP à l'espace centriste et estimé qui jouera pleinement son rôle de « parti leader » au sein de cette composante politique. Il a aussi renouvelé son soutien au président de la République, Denis Sassou N'Guesso.

Nurian-Lelestre Etonga (Stagiaire)

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila

Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi

Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo

Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Guillaume Pigasse

Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo

Chef de service préresse : Eudes Banzouzi

Gestion des stocks : Ely Bombete

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzongi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

EMPRUNT OBLIGATAIRE

La population invitée à participer à l'opération

La Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale (BDEAC) invite les sociétés privées et publiques, les ménages et les petits épargnants de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), à souscrire à l'appel public à l'épargne pour financer le développement économique de leurs pays.

La période de souscription est prévue du 21 au 29 décembre prochain. Elle pourra être prorogée ou réduite après avis de la Commission de surveillance du marché financier d'Afrique centrale.

En outre, les fonds à mobiliser s'élèvent à 100 milliards FCFA, pour un taux d'intérêt fixé à 5,45% net sur une période allant de 2020 à 2027. « Vous pouvez être rassurés que ce n'est pas la trésorerie qui est la préoccupation de la BDEAC. Nous voulons, à travers cette opération, inculquer une nouvelle culture aux populations, leur faire comprendre qu'elles doivent participer au développement de leur pays », a indiqué le président de l'institution financière sous-régionale, Fortunato Ofa Mbo Nchama, lors du lancement de l'opération d'emprunt obligataire, le 22 décembre à Brazzaville.

« Ce placement sécurisé et



Le président de la Bdeac (à gauche) lors du lancement de l'emprunt obligataire

liquide qui pourrait être interrompu à tout moment par le souscripteur revêt à la fois un caractère économique et stratégique, aussi bien pour la banque, les différents investisseurs que pour la communauté

céder aux ressources bon marché, en monnaie locale, sans aucun risque de perte de changes, ni de transfert. Notons que le recours à l'épargne locale pour financer le développement social et économique des pays de la

Les fonds mobilisés serviront à financer les projets des secteurs public et privé ainsi que des projets intégrateurs prioritaires du Programme économique régional en monnaie locale. Il s'agit notamment des secteurs de l'eau et de l'assainissement, de l'éducation, de l'énergie, des transports, de la santé, des télécommunications, etc. Le consortium de sociétés de bourse agréées par la Commission de surveillance du marché financier d'Afrique centrale (Cosumaf), à savoir Afriland Bourse et Investissement, Upline securities, Société générale capital securities-, a reçu le mandat de la BDEAC pour la structuration et le placement de l'emprunt obligataire.

En outre, les fonds à mobiliser s'élèvent à 100 milliards FCFA, pour un taux d'intérêt fixé à 5,45% net sur une période allant de 2020 à 2027.

tout entière », a souligné le président de la BDEAC, relevant que le marché sous régional constitue une véritable niche viable pour ac-

Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale est une nouvelle stratégie optée par la banque pour développer la zone Cémac.

Le Congo, grand bénéficiaire de l'emprunt obligataire

La BDEAC devra accorder 12 milliards de francs CFA en vue de financer les travaux de réhabilitation du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville et 6 milliards pour le projet d'installation d'une unité de fabrication, de conditionnement et d'emballage des produits pharmaceutiques à Ollombo, dans le département des Plateaux. « Le projet de renforcement du CHU-Brazzaville apportera une solution sanitaire efficace aux populations congolaises qui disposeront ainsi d'une structure plus fiable », indique la BDEAC.

En outre, le Congo va bénéficier des financements pour les chantiers de l'extension des activités industrielles du groupe Supermarket dans la zone portuaire de Pointe-Noire ; de la mise en place d'une ligne de crédit en faveur de la Banque postale du Congo ; du projet de construction d'une exploitation agricole cacaoyère et multicultures dans le département de la Sangha, etc.

Il faut souligner qu'en lançant cette opération d'emprunt obligataire par appel public à l'épargne, la première d'une série, la BDEAC veut se positionner comme principal acteur de développement de la sous-région.

Lopelle Mboussa Gassia

PROJET CAB

L'exécution des activités pourra s'étendre jusqu'en 2022

La Banque africaine de développement (Bad) et le ministre en charge du Numérique, Léon Juste Ibombo, ont récemment échangé par visioconférence. L'objet étant de faire une évaluation à mi-parcours du projet Cab.

En raison de la crise sanitaire causée par la pandémie de la Covid-19, le projet Cab a connu un ralentissement dans sa mise en œuvre. Initialement prévue en juin 2021, la fin de tout le projet Cab pourra être prolongée en fin 2022. A cet effet, la Bad a donné son accord, en attendant que le ministère de tutelle soumette une demande de prolongation à l'institution financière.

A propos, les parties prenantes et les experts de la Bad se sont accordés pour finaliser l'exécution des activités en cours de réalisation. Il s'agit, entre autres, des travaux d'interconnexion en fibre optique Congo-Cameroun, du lancement des

travaux de l'interconnexion Congo-RCA, de la construction du Data Center, du soutien aux institutions nationales et de l'élaboration du Plan national stratégique Congo digital 2025.

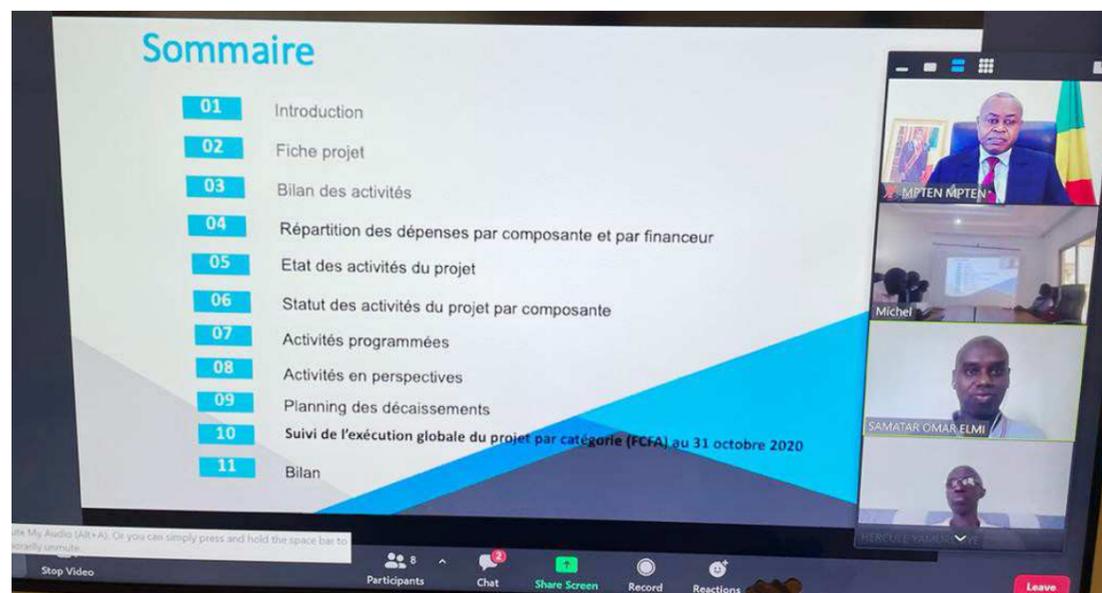
Outre la question liée à l'état d'avancement dudit projet, les deux parties ont abordé plusieurs points, notamment les conditions de la construction et de l'opérationnalisation du centre national des données ainsi que le fondement de la digitalisation de l'administration congolaise. Déplorant le retard constaté au niveau du Data Center, le ministre Ibombo a fait savoir que les conclusions d'étude du problème sont en attente. De même, il a signifié que

d'ici fin février le cabinet responsabilisé pour l'étude donnera le draft concernant la construction du Data Cen-

ter et le backup qui doit être installé dans la capitale économique ou à Oyo. Notons que cette rencontre

a été organisée par la Banque africaine de développement (Bad).

Gloria Imelda Lossele



Une capture des participants lors de la réunion par visioconférence/DR

INFRASTRUCTURES

Nécessité d'adopter un modèle de partenariat public-privé au Congo

Les participants au symposium sur le partenariat public-privé (PPP), qui s'est tenu les 21 et 22 décembre à Brazzaville, ont invité le gouvernement congolais à changer son modèle de financement des infrastructures publiques, afin de garantir leur durabilité et maîtriser l'endettement.

Les conférenciers, pour la plupart des membres des experts en développement, des financiers et des hommes d'affaires, ont souligné le rôle essentiel du PPP en tant que mécanisme innovant de financement et de développement dans un

GB2A-Finance. Le Congo devrait donc mettre en place un dispositif institutionnel et stratégique de régulation des PPP ; de créer une caisse de dépôt et de consignation, comme instrument d'aide à la bonne décision publique.

cadres congolais et d'assurer le transfert de compétences dans ce domaine.

Il faut souligner que le symposium sur le PPP a été organisé par le Centre de prospective pour le développement (Ceprod), en partenariat avec le Club des PPP de Paris avec l'appui de l'ambassade de France au Congo. La rencontre a pour objet la réalisation des échanges avec les experts et la sensibilisation des acteurs publics à l'utilisation, aux intérêts et aux différents types de PPP marchands et non marchands auxquels peut recourir le gouvernement congolais afin de financer ses infrastructures.

Cette rencontre permettra aux participants de mieux appréhender les enjeux de cet outil et de contribuer à promulguer, instituer un cadre juridique pertinent et un cadre stratégique adapté. À travers ce symposium, le Ceprod entend contribuer au développement du Congo par la production des connaissances susceptibles d'aider les acteurs publics-privés à la prise de décisions rationnelles et efficaces relatives aux transformations positives de la société congolaise, a affirmé le président du Ceprod, Michel Ngakala.

À la clôture de la rencontre, la ministre de l'Économie forestière, Rosalie Matondo, a réitéré l'engagement du gouvernement à mettre en œuvre les recommandations du symposium.

Fiacre Kombo



La photo de famille Adiac

pays comme la République du Congo. L'urgence pour le Congo, à en croire ces experts, est de faire adopter la loi sur les partenariats publics-privés en vue d'encadrer l'implication des entreprises privées dans le financement des infrastructures.

L'un des défis que les autorités congolaises sont appelées à relever est celui d'établir un climat de confiance entre le public et les entreprises privées, estime le Français Michel Gonnet, président du groupe

Du côté des autorités, l'exemple qui est souvent pris est celui de la mise en concession de la Nationale 1, dont l'exploitation et l'entretien ont été confiés à La Congolaise des routes, une société franco-chinoise. C'est également le cas de la gestion par l'AERCO-Congo de trois aéroports internationaux (Maya-Maya, d'Agostinho-Neto de Pointe-Noire et d'Ollombo). Ce contrat de concession signé en 2011 pour 25 ans, selon le directeur Daniel Lefebvre, a l'avantage de former des

NUMÉRIQUE

Une cinquantaine de cadres et étudiants formés aux métiers de l'informatique

Durant cinq jours, quarante-neuf apprenants dont dix-neuf filles et trente garçons ont été formés en Photographie, Photoshop, Access et Powerpoint, par le Centre d'apprentissage aux métiers de l'informatique (CAMI) lors de la 5e édition de weekTech.



Les organisateurs de la formation et les apprenants

L'objectif visé par la formation a été d'améliorer l'efficacité de la formation technique et professionnelle formelle, de développer les programmes de courte durée de renforcement des compétences et d'apprentissage dans le domaine de l'informatique, a expliqué Orcia Esthevie Bazenga, secrétaire au CAMI.

Pour le coordonnateur de la structure ayant organisé la formation, Arsène Vembe Moukouma, la cinquième édition de la WeekTech 2020 a été un levier dans la promotion et la vulgarisation des métiers de l'informatique dans le pays. Les cadres du secteur public et étudiants ont découvert, à cette occasion, les différents métiers de l'informatique, des logiciels et applications divers et variés. « Vous avez renou-

velé vos connaissances sur ces différents instruments qui vous ouvriront, sans nul doute, de nouvelles perspectives dans l'appréhension et la conduite quotidienne de vos tâches et responsabilités professionnelles », a déclaré

Arsène Vembe Moukouma. Clôture de la WeekTech 2020, le directeur départemental de l'Emploi et de la Formation qualifiante au ministère de l'Enseignement technique, Fabrice Ngaboka Morossa, a appelé les apprenants à capitaliser le savoir-faire acquis à travers cette formation au regard de l'importance que revêt les nouvelles technologies de l'information et de la communication pour accélérer le développement social et économique du Congo.

Rominique Makaya

FONCTION PUBLIQUE

Plus de 4 500 agents à recruter en 2021

La loi de finances exercice 2021, adoptée récemment par le Parlement à hauteur de 1 873 957 milliards FCFA en ressources et 1 523 387 milliards FCFA en dépenses prévoit, entre autres, le recrutement de 4 515 nouveaux agents à la fonction publique.

En dépit de la situation économique et financière que traverse le pays, le gouvernement entend renforcer les effectifs dans plusieurs secteurs d'activités. Pour une première fois, les quotas des postes budgétaires ouverts dans les secteurs de l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire (général et technique) et de la santé de base sont départementaux.

« Les décrets et arrêtés des recrutements précise-

ront les collectivités locales d'affectation ou de mise à disposition », a précisé le rapport de la commission économie et finances de l'Assemblée nationale.

S'agissant des recrutements proprement dits, il est prévu 1700 postes au niveau de l'enseignement primaire, secondaire et alphabétisation ; 410 à l'enseignement technique et professionnel, formation qualifiante et emploi ; 80 aux affaires sociales et action humanitaire. Au ministè-

re de la Santé, de la population, de la promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement, 715 places sont disponibles, dont 268 pour les médecins formés à Cuba.

Avec plus de 1000 décisionnaires, en attente de recrutement, le ministère de la Communication et des médias s'est vu réserver 100 postes ; la Culture et les arts 30 places ; Sports et éducation physique 60 ; Jeunesse et éducation civique 60 ; Agriculture, élevage et pêche 250 ; Ecoles de formation 120 ; Finances et budget 90. Le ministère de la Fonction publique bénéficie d'un

quota de 250 places ; Justice, droits humains et promotion des peuples autochtones 40 ; Commerce 35 ; Aménagement, équipement du territoire, grands travaux 65 ; Affaires foncières et domaine public 70 ; Recherche scientifique 40 postes.

Le ministère de l'Économie forestière sera, quant à lui, pourvu de 60 postes ; Tourisme 35 ; Enseignement supérieur 180 ; Postes et télécommunications 25 ; autres institutions 100.

Pour relancer la politique économique, le gouvernement s'est engagé à respecter les principaux engagements pris. Il s'agit,

notamment, de prioriser les dépenses à caractère social ainsi que des dépenses d'investissements favorisant le retour à l'activité et l'emploi. Des objectifs qui passent par la finalisation des travaux d'amélioration des plateaux techniques du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville ; l'extension de l'offre de soins avec l'achèvement des travaux des deux hôpitaux généraux (Brazzaville et Pointe-Noire).

A cela s'ajoute, le financement de l'opérationnalisation de la caisse d'assurance maladie universelle.

Parfait Wilfried Douniama

AFFAIRES SOCIALES

Les textes d'application du mécanisme humanitaire attendus

Avec l'appui du Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), le Congo devient le premier pays de la sous-région à s'être doté du système standardisé et intégré de gestion des situations humanitaires. Il ne reste plus que des textes d'application pour opérationnaliser le mécanisme.

Le mécanisme humanitaire que le pays vient de se doter, et réceptionné par le Premier ministre, Clément Mouamba, obéit à la nécessité de combler les faiblesses relevées dans le dispositif d'organisation de secours, d'améliorer la coordination des crises aux niveaux national, départemental et communal, en raison du caractère transversal et multisectoriel de la gestion de l'humanitaire, d'établir de



Le Premier ministre brandissant le document du mécanisme humanitaire

meilleures synergies d'actions et de réponses avant, pendant et après la survenue d'une situation humanitaire d'ur-

gence en vue de mettre à disposition de la population victime des solutions durables, a expliqué la ministre des Af-

aires sociales et de l'Action humanitaire, Antoinette Dinga-Dzondo. « *Le Conseil national de l'Action humanitaire, le Comité national des opérations humanitaires et leurs dénombremments aux niveaux déconcentrés et décentralisés, l'Equipe de préparation et de réponses aux situations humanitaires d'urgence et la mission humanitaire intégrée sont autant d'organes qui, dès leur mise en place, auront la charge de la gestion des situations humanitaires d'urgence dans le pays* », a indiqué la ministre.

Pour sa part, le représentant du HCR, Cyr Modeste Kouame, a évoqué la nécessité de l'adoption et la publication des textes d'application qui faciliteront la mise en œuvre du mécanisme huma-

itaire encore que pour une meilleure appropriation dudit mécanisme, les urgentistes ont déjà été formés dans les douze départements du pays, afin d'être aux avant-postes des interventions humanitaires.

Au regard des inondations, sans précédent, en cours dans les départements des Plateaux, de la Cuvette, Sangha et Likouala ainsi que des tornades ayant durement éprouvées la population de Boundji (Cuvette), de Mayama (Pool), les textes d'application du mécanisme humanitaire ne devraient pas se faire attendre longtemps. Même si le gouvernement et ses partenaires apportent déjà des réponses aux catastrophes ici évoquées pour soulager ladite population.

Rominique Makaya

EDUCATION

Le Congo doté d'un plan sectoriel éducatif 2021-2030

La cérémonie de signature de la lettre d'endossement de la stratégie sectorielle de l'éducation 2021-2030 a eu lieu, le 17 décembre, à Brazzaville. Elle vise l'éducation de base de qualité devant apporter des compétences communes à tous les jeunes congolais.

Le présent plan sectoriel constitue le cadre stratégique principal qui servira de repère pour le processus de gestion et de pilotage du système éducatif pour les dix prochaines années. Sa particularité est de se démarquer de la première stratégie qui donnait l'impression de ne se focaliser que sur l'éducation de base. Le document signé permettra au Congo de bénéficier d'un financement de la part des Partenaires mondiaux pour l'éducation (PME).

Cette stratégie s'articule autour des axes prioritaires parmi lesquels une éducation de base de qualité devant apporter des compétences de base communes à tous les jeunes congolais urbains et ruraux de tous les milieux sociaux, filles et garçons quelles que soient leurs appartenances ethniques ; un système de formation apportant les qualifications nécessaires au développement économique du pays, appliquant ainsi le développement de l'enseignement technique et professionnel.

Le ministre de l'Enseignement primaire et secondaire, Anatole Collinet Makosso, a rassuré les partenaires du programme d'intégration à la fonction publique, les enseignants communautaires sortis des écoles de formation de l'engagement du gouvernement à reprendre à cette préoccupation. A cela s'ajoutent la formation et la professionnalisation des enseignants. Il a par ailleurs annoncé dans les prochains jours l'élaboration du processus du programme dénommé Programme d'appui à la stratégie du secteur de l'éducation, qui bénéficiera du financement du PME et qui sera sous la coordination de l'Unesco.

Les objectifs fixés en 2030, révèle Honorine Pembé, attachée auprès du conseiller à l'éducation nationale et à la recherche scientifique du Premier ministre, prévoient que tous les élèves finissent le cycle primaire et accèdent aux collèges. En 2030, 70 % des bacheliers généraux et techniques poursuivront

leurs études supérieures. La même année, zéro abandon et redoublement limité à 10% au primaire et aux collèges général et technique. Au niveau des autres cycles, 50% des enfants de cinq ans et 20% de 3 à 4 ans bénéficieront d'une préscolarisation.

En 2032, 20% de la génération se dirigera vers le collège technique. En 2035, 50% de jeunes accéderont en seconde et 25% d'élèves de troisième vers les lycées techniques.

De son côté, la représentante de l'Unesco au Congo, Marega Fatoumata, s'est réjouie et félicite l'ensemble de tous ceux qui ont participé à l'achèvement avec succès de cette première étape et à l'élaboration du plan sectoriel de l'éducation dont l'endossement avant le 23 décembre permettra au Congo de bénéficier d'un appui financier du partenariat mondial de l'éducation pour améliorer son système éducatif.

Pour sa part, la représentante de l'Unicef au Congo, Micaela Marques de Souza, pense que la réalisation de cette stratégie sera rendue possible grâce au leadership du gouvernement, à la mobi-



Le ministre Anatole Collinet Makosso remettant le document à la représentante de l'Unicef/Adiac

lisation des ressources nationales tant humaines que financières. Elle souhaite que cette stratégie soit traçable dans les départements et les écoles. « *Il serait souhaitable que les départements se dotent de leur propre plan dans l'esprit de la décentralisation.* », a signifié Micaela Marques de Souza. La diplomate a également fait savoir qu'en 2021, le Congo recevra une enveloppe de 10 millions 700 mille dollars

américains, soit environ 5.9 milliards FCFA.

Ont paraphé ce document, les ministres des Finances et du Budget ; de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation ; de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique ainsi que les représentants de l'Unesco, l'Unicef, du Pnud, du Fnuap, du PAM et de l'Onu-sida.

Rosalie Bindika



La volaille américaine consommée au Congo-Brazzaville est saine et nutritive

Le Conseil Américain pour l'Exportation de la Viande de Volaille et des Œufs en sigle en anglais, USAPEEC, tient à rassurer la population congolaise sur la qualité du poulet américain présent au Congo - Brazzaville.

C'est dans ce but que l'USAPEEC, organisation à but non lucrative dont le but est de soutenir l'exportation de la volaille américaine dans le monde entier organise en novembre et décembre 2020 une campagne de promotion et de sensibilisation sur le poulet américain.

Essentiellement importée sous la forme de cuisses de poulet, la volaille américaine commercialisée au Congo est saine et de haute qualité. C'est la même viande qui est consommée aux Etats-Unis et dans le monde entier. Avant son départ des Etats-Unis, la viande de volaille est soigneusement contrôlée par le Service d'inspection et de contrôle de la sécurité sanitaire (FSIS, Food Safety Inspection Service) du Ministère de l'Agriculture des Etats-Unis (USDA). Ce service s'assure que la viande est salubre, saine et correctement étiquetée. Suite à cette inspection, chaque carton de volaille est estampillé avec le cachet de l'USDA.

A son arrivée au Congo, la volaille américaine fait l'objet de nouveaux contrôles effectués par les autorités locales qui doivent confirmer la qualité et la salubrité de la viande avant sa distribution et commercialisation sur le territoire.

Généreuse, tant par sa forme et ses valeurs nutritionnelles, la cuisse de poulet américaine comprend le haut de la cuisse et le pilon. Le poulet américain est élevé selon des normes strictes et rigoureuses. Il vit dans d'excellentes conditions, il reçoit une saine

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

alimentation, sans hormones et des soins vétérinaires appropriés.

La chair du poulet américain est tendre et goûteuse. Elle est riche en nutriments et vitamines essentielles. Elle contient neuf acides aminés indispensables à l'organisme.

C'est une excellente source de protéines. Or, les protéines contribuent au renouvellement des tissus musculaires, de la peau et des os. Elles fournissent de l'énergie et boostent la formation des enzymes digestives. Par ailleurs, la volaille américaine est aussi une viande maigre faible en calorie qui contient peu de lipides et de cholestérol comparé aux autres viandes. Quand on enlève sa peau, le poulet américain est l'allié idéal d'un régime alimentaire équilibré lorsque l'on souhaite perdre du poids. Enfin, il procure aussi une sensation de satiété, un effet rassasiant qui freine les envies de grignotage.

Enfin, au niveau nutritionnel, le poulet américain contient des vitamines A et E. C'est aussi une bonne source pour les vitamines du groupe B notamment la niacine (Vitamine B3) et la vitamine B6 qui sont importantes pour le système immunitaire. Elles contribuent à maintenir un taux de glycémie stable tandis que la vitamine B7 aide la croissance des cellules. La vitamine B12 quant à elle agit au niveau des cellules nerveuses et de la circulation des globules rouges. Associée à la choline, elle favorise le développement neurologique et cérébral chez l'enfant ainsi que les capacités cognitives chez l'adulte.

Toutes ces qualités font que le poulet américain est apprécié dans plus de 130 pays dans le monde. Pour bénéficier pleinement de toutes les qualités nutri-

tives de la volaille américaine, la représentante de l'USAPEEC pour l'Afrique Subsaharienne, Mme Zelda Sharp recommande de conserver la volaille fraîche 1 à 2 jours maxi au réfrigérateur et de 6 à 9 mois au congélateur.

Elle ajoute que lorsqu'elle est cuisinée, la volaille se conserve 3 à 4 jours au réfrigérateur et 4 mois au congélateur. L'organisation recommande aussi de faire décongeler la viande de volaille au réfrigérateur ou dans une bassine d'eau mais pas à l'air libre car cela pourrait entraîner des risques de contaminations.

Accessible à toutes les bourses, le poulet américain se cuisine de nombreuses manières. Il épouse parfaitement nos saveurs locales congolaises.

Grillée, poêlée, braisée ou en brochettes, la viande de volaille américaine ravit les papilles des petits et des grands. C'est l'aliment idéal pour diversifier l'alimentation quotidienne de toute la famille

La cuisse de poulet américaine est en vente chez de nombreux importateurs de produits congelés dont CMP et les Ets Guénin. Elle est aussi certainement vendue dans une chambre froide ou boucherie proche de chez vous. Alors n'hésitez pas à manger plus de poulet américain !!!

Pendant la campagne de promotion qui est actuellement en cours, de nombreux cadeaux sont à gagner grâce à notre sponsor CMP. Pour jouer, il suffit de connaître les bienfaits du poulet américain et de nous suivre sur les réseaux sociaux (Facebook : USAPEEC BZV CG), à la télévision et à la radio sur les chaînes locales.



NÉCROLOGIE

Christian Brice Elion, journaliste aux Dépêches de Brazzaville et famille informent les parents, les amis et les connaissances du décès de leur soeur Catherine Obodzi survenu le 14 décembre à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n° 130 de la rue Amaya sur l'avenue des pavés à Mikalou dans le 6^e arrondissement. La date des obsèques sera annoncée prochainement.



Guy-Gervais Kitina, rédacteur en chef aux Dépêches de Brazzaville, les enfants Locko (Gina, Tito, Marie Jeanne et Léontine), les enfants Nkouta et famille informent parents, amis et connaissances ainsi que la chorale kimbanguiste « Yelusalami » du décès de leur mère, tante, grand-mère et membre, Véronique Boumi, survenu le mardi 15 décembre à Brazzaville des suites d'une maladie.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis au n°79 de la rue Mboté à Moukondo sur l'avenue du marché Sukisa. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



Les enfants Poathy et familles (Tchicaya, Tchibinda, Bobo et Passy) ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès tragique de leur père, époux, oncle, frère et grand père, M. Germain Lambert Poathy, inspecteur de l'enseignement technique et professionnel à la retraite, survenu le 17 décembre 2020 au CHUB. L'enterrement a eu lieu le 18 décembre 2020 au cimetière Ma Campagne. Nous remercions tous ceux qui nous ont accompagné dans cette rude épreuve.

La famille Poathy



La famille Moumbélé a l'immense douleur de vous faire part du décès de leur chère et regrettée sœur Jacqueline Evelyne Batsoua Moumbélé survenu le 19 décembre 2020 à Pointe-Noire. Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.



Communiqué de la Coordination nationale de gestion de la pandémie de coronavirus Covid-19 suite à sa réunion du mardi 22 décembre 2020

Il s'est tenu ce mardi 22 décembre 2020, de 11h00 à 13h30, par visioconférence et sous la très haute autorité de son Excellence, M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat, la 14ème réunion de la Coordination nationale de gestion de la pandémie de coronavirus Covid-19.

Ont été invités à se joindre aux membres de la Coordination nationale les professeurs Fidèle Yala et Antoine Ange Abena, respectivement président et vice-président du Comité d'experts.

Deux points étaient inscrits à son ordre du jour, à savoir :

- L'examen du 14e Rapport de la Task Force à la Coordination nationale de gestion de la pandémie de coronavirus Covid-19 ;

- Les recommandations de la Coordination nationale.

I/ - De l'examen du 14ème Rapport de la Task Force près la Coordination nationale de gestion de la pandémie de coronavirus Covid-19

Invité par le président de la République à prendre la parole, M. Gilbert Ondongo, ministre d'Etat, ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Portefeuille public, président de la Task Force, a indiqué à la Coordination nationale que le coronavirus covid-19 continue sa circulation meurtrière à travers le monde, en dépit des mesures restrictives mises en œuvre pour arrêter le déferlement de la deuxième vague de propagation du virus, observée à travers le monde.

Le nombre de personnes contaminées dans le monde s'établit à 71.504.000 pour 1.612.900 décès, à la date du 14 décembre 2020.

Les Etats-Unis d'Amérique, qui enregistrent plus de 16 millions de personnes contaminées et plus de 300 000 morts, restent en tête du peloton des pays qui paient un lourd tribut à la pandémie.

Les pays d'Europe s'emploient à endiguer la deuxième vague de la pandémie de covid-19 au travers des mesures restrictives qui affectent tant les populations que les économies. Ils comptent plus de 21 millions de personnes contaminées et 480.000 morts des suites de la Covid-19.

Le continent africain, avec 2.379.830 personnes contaminées, et 56.335 décès, continue à justifier d'une remarquable résilience. Il n'est cependant pas épargné par les risques de survenance d'une deuxième vague de la pandémie.

Situation épidémiologique du Congo

La situation épidémiologique dans notre pays matérialise un certain rebond de l'épidémie, confirmé au mois de novembre et au début du mois de décembre.

L'épidémie de Covid-19 a repris sa circulation dans notre pays de façon un peu plus intense. En octobre, l'épidémie était à son creux avec un taux de positivité de 3% seulement. En novembre, le taux de positivité est remonté à 5,53%. Pendant les dix premiers jours du mois de décembre, ce taux de positivité a dépassé les 8%.

En octobre, il n'y avait que 256 cas actifs de personnes contaminées. En novembre, il y a eu 556 cas supplémentaires. Pendant les douze premiers jours de décembre, on en comptait 275 nouveaux.

A en juger par le taux de positivité, Pointe-Noire est, depuis trois mois, le principal foyer de contamination de Covid-19. Durant la première décennie du mois de décembre 2020, le taux de positivité a été de près de 9% (8,97%) à Pointe-Noire et de 8% (8,38%) à Brazzaville. Bien plus préoccupant, le nombre des cas actifs et celui des décès de Covid-19 ont fortement augmenté dans notre pays en ce mois de décembre.

Pendant tout le mois de novembre, on n'avait ainsi enregistré que deux (2) décès de Covid-19. Entre le 1er et le 19 décembre, il y avait déjà onze (11) morts supplémentaires dus à la Covid-19.

Au 19 décembre 2020, notre pays comptait un total de 6571 cas notifiés depuis mars. Sur ces cas notifiés, il existe actuellement 887 cas actifs. Sur la période du 13 au 18 décembre 2020, 2 797 personnes ont été testées ; 201 résultats se sont révélés positifs, soit en moyenne 33 cas supplémentaires de Covid-19 par jour. Le taux de létalité est, quant à lui, fixé à 1,54%.

Suivant les données du ministère de la Santé, le virus

continue de circuler dans le milieu scolaire. Il est établi que plusieurs écoles publiques et privées (Lumumba, Saint-Exupéry, Ecole américaine, REMO, Thomas Sankara à Brazzaville ; 15 août 1963, Jean Tchimbakala, Tchiamba et Mvoumvou à Pointe-Noire) constituent aujourd'hui des foyers de contamination.

Sur 1328 élèves testés au début du mois de décembre dans sept établissements scolaires de Brazzaville, vingt-quatre d'entre eux sont des cas positifs.

Même si la maladie circule de façon moins intense dans le milieu scolaire (1,8% de taux de positivité contre plus de 8% dans l'ensemble du pays), il n'en reste pas moins que c'est un danger potentiel pour les personnes plus âgées.

Les causes de la dégradation de la situation épidémiologique sont connues : le relâchement général dans l'observation des gestes barrières ; l'efficacité plus faible de l'ensemble de la riposte dans toutes ses composantes ; le non-respect, par certains acteurs, des règles édictées par le gouvernement dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

Ces constats laissent apparaître un grand risque de rebond de la pandémie, ainsi que la possible survenance d'une deuxième vague de l'épidémie dans notre pays, comme cela se produit un peu partout dans le monde. Les craintes exprimées par les services sanitaires compétents sont amplifiées par le repeuplement progressif des centres de prise en charge hospitalière et sanitaire. Ce phénomène est constaté tant à Brazzaville (Leyono, qui voit l'ensemble de ses 22 lits occupés, Kintélé...) qu'à Pointe-Noire (Mouissou Madeleine) ; ce repeuplement des sites s'accompagne d'une augmentation du nombre de cas graves. Cette recrudescence laisse craindre, si aucune mesure correctrice n'est prise, une saturation rapide des services de prise en charge.

Ces constats alarmants amèneront donc les pouvoirs publics, dans le souci de protéger le peuple et de prévenir une catastrophe sanitaire de grande ampleur, à prendre leurs responsabilités. A cet égard, des recommandations nouvelles ont été adoptées par la Coordination nationale ; elles seront détaillées dans le présent communiqué.

L'évolution de l'économie nationale

Poursuivant son propos, le ministre d'Etat Ondongo a évoqué la situation économique nationale. Ainsi, et pour le troisième mois consécutif, le niveau de l'activité économique, selon les indicateurs fournis par UNICONGO, est positif.

Quoique faible, le taux moyen de croissance des activités des différentes branches de l'économie nationale est ressorti, en fin du mois de novembre, au-dessus de zéro.

Cependant, il est à déplorer le fait que le rebond des activités économiques soit encore très faible. En définitive, pour l'année 2020, l'économie nationale aura perdu, en neuf mois, 40% de son niveau d'activités, comparé à mars 2020.

L'économie nationale a besoin d'une injection massive de liquidités aussi bien pour dynamiser la demande que pour augmenter les investissements des entreprises.

Elle a aussi besoin d'un retour à la confiance afin que les consommateurs et les investisseurs soient rassurés et plus engagés.

La reprise de l'économie mondiale sera tout aussi déterminante. Elle permettra vraisemblablement la remontée des cours de matières premières, dont le pétrole brut. Ainsi, l'Etat retrouvera plus d'aisance financière pour soutenir l'ensemble de l'économie.

II/ - Des recommandations de la Coordination nationale

Face au risque grandissant d'une deuxième vague de l'épidémie dans notre pays, du fait notamment des risques liés à la multiplication des contacts physiques entre les personnes, la Coordination nationale prescrit donc la prise de mesures tendant à limiter ces contacts au strict nécessaire. Ils devront l'être davantage encore par ces temps de fêtes de fin d'année. Par précaution et pour des raisons évidentes, ces fêtes ne devront pas être célébrées avec la même intensité qu'en temps normal.

Ainsi sont justifiées de nouvelles recommandations et la reconduction des mesures en vigueur.

1. Les nouvelles recommandations

Avancer à 20 heures le couvre-feu les jeudi 24 décembre et 31 décembre 2020 sur l'ensemble du territoire. Interdire la consommation sur place dans les bars et restaurants les journées du 24 et 31 décembre. Les bars et restaurants seront ouverts ces jours-là jusqu'à 19 heures, pour les livraisons à emporter ou à domicile. Instaurer un confinement général le 25 décembre 2020 et le 1er janvier 2021, avec le maintien en activité des seuls services indispensables (sécurité publique, hôpitaux et autres centres de soins, pharmacies de garde, services privés de sécurité et de gardiennage, services techniques de fourniture de l'électricité et de l'eau, stations d'essence sélectionnées, services techniques des télécommunications, radios, télévisions publiques et privées) qui fonctionneront. Allonger au moins d'une semaine les congés de Noël des élèves et étudiants de Pointe-Noire et Brazzaville, afin d'organiser, entre-temps, un dépistage massif dans les milieux scolaire et universitaire avant la reprise des cours en mode présentiel. Inciter les populations à risque à se faire tester régulièrement. Interdire le transfert des dépouilles mortelles d'une ville à une autre et de la morgue vers les domiciles ou vers les lieux de culte. Mettre fin à toutes les dérogations aux règles et mesures édictées par le gouvernement dans le cadre de la lutte contre la propagation de l'épidémie.

Les dérogations accordées par les préfets, les maires et toutes les autorités locales sont désormais proscrites.

2. Les recommandations reconduites

Proroger l'état d'urgence sanitaire pour une nouvelle période de vingt (20) jours, à compter du 17 décembre 2020. Maintenir le couvre-feu à Brazzaville et à Pointe-Noire, de 23 heures à 5 heures pendant les jours ouvrés, et de 20 heures à 5 heures le samedi et le dimanche ainsi que les jours fériés. Adapter et poursuivre les campagnes de sensibilisation et de prévention. Exiger, de toutes les personnes résidant sur le territoire national, le port obligatoire et conforme du masque de protection individuelle. Faire observer partout et par tous toutes les mesures barrières. Maintenir les contrôles, sur le port obligatoire du masque et sur la distanciation physique, exercés par la force publique et par les dirigeants de toutes les structures accueillant du public. Organiser régulièrement le dépistage des élèves et étudiants ainsi que des personnels de l'enseignement. Interdire tout rassemblement de plus de cinquante (50) personnes dans les lieux publics et privés, à l'exception des marchés domaniaux et de la participation à une activité autorisée, respectant les mesures barrières. Limiter à cinq jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi) l'ouverture des marchés domaniaux à Brazzaville et à Pointe-Noire. Limiter à la stricte intimité la célébration de tous les événements familiaux dans le respect de toutes les mesures de prévention. Maintenir la fermeture des boîtes de nuit et autres lieux de danse. Faire exercer les contrôles sanitaires et ceux de la force publique à l'entrée et à la sortie de toutes les villes du pays. Exiger la présentation, à la frontière, d'un test PCR négatif pour tous les passagers au départ du Congo, à l'exception des enfants de moins de dix (10) ans. Exiger la présentation, à la frontière, d'un test PCR négatif de moins de 72 heures pour tous les passagers arrivant au Congo, à l'exception des enfants de moins de dix (10) ans. Interdire les promenades en groupe de plus de trois personnes sur les voies et espaces publics, notamment la corniche et les alentours des stades de Brazzaville ainsi que les bords de l'océan atlantique à Pointe-Noire et dans le Kouilou. Interdire l'installation sur la voie et les espaces publics de chapiteaux destinés à accueillir des personnes. Faire limiter à dix (10) le nombre des membres d'une famille appelés à participer à la levée du corps, à la morgue, d'un parent décédé, en voie d'inhumation. Faire limiter le nombre de corps à inhumer par jour.

Fait à Brazzaville, le 22 décembre 2020

Pour la Coordination nationale de gestion de la pandémie de coronavirus Covid-19

Le ministre de la Communication et des Médias, porte-parole du gouvernement.

*Les MUCODEC vous souhaitent
joyeux Noël et bonne fête de nouvel an.*



Bonne année !


 mucodec.com



Encore plus proche de vous !

LUTTE CONTRE LA COVID-19

L'ONU et la CEA sollicitent une aide supplémentaire de 44 milliards pour aider les Etats africains

L'Organisation des Nations unies (ONU) et la Commission économique pour l'Afrique (CEA) ont publié, le 21 décembre, un rapport conjoint en vue de plaider et présenter la situation financière actuelles du continent auprès des organisations internationales.

Selon un document intitulé, « Nouveau rapport économique sur l'Afrique 2020 », les gouvernements africains ont besoin de fonds supplémentaires, notamment quarante-quatre milliards de dollars pour faire face au coronavirus. « Il faudrait à l'Afrique quarante-quatre milliards de dollars supplémentaires pour qu'elle puisse bien faire face à la pandémie de Covid-19 », a déclaré la CEA. Le rapport souligne également qu'avec la maîtrise de la propagation du virus et des mesures rigoureuses de distanciation physique prises de manière précoce par les Etats africains, il faudrait au continent africain une aide financière importante destinée à la réalisation des

tests, à l'acquisition des équipements de protection individuelle et au traitement des patients atteints de la maladie, car ils nécessitent une hospitalisation et des soins intensifs.

En croire cette expertise conjointe, l'Afrique a besoin de cent milliards de dollars annuels pour combler son déficit en infrastructures sanitaires. Ce chiffre correspond aux estimations de la Banque africaine de développement, plus précisément en ce qui concerne les besoins en infrastructures du continent qui s'élèveraient entre cent-trente et cent-soixante-dix milliards de dollars par an, avec un déficit de financement de soixante-huit à cent-huit milliards de dollars. « Ce déficit représente environ 3% à 5% du Produit intérieur brut du continent. Les secteurs clés sont l'énergie et les transports qui représentent environ 55% des besoins de financement ainsi que l'approvisionnement en eau et l'assainissement qui, eux, représentent environ 40% », conclut ce rapport.

Rock Ngassakys

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le report de la COP 26 impacte peu sur l'action climatique

Le report de la COP 26 d'un an ne fera que peu de différence pour l'action climatique, selon l'ancienne cheffe de l'instance.

Malgré l'utilité des réunions de la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques (CNUCC), elles ne déterminent pas la réalité de l'action climatique, a déclaré l'ancienne secrétaire exécutive de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, Christiana Figueres. Pour elle, c'est une erreur de penser que rien n'a été fait en 2020, au sujet de l'action climatique. Elle fait valoir la décarbonisation des secteurs privé et financier, qui aura été plus active qu'auparavant.

« Rappelons-nous que les COP sont des moments politiques très utiles, mais ils ne déterminent pas la réalité. Ce qui est important ici, c'est dans quelle mesure réduisons-nous réellement les émissions. Et nous avons en fait assez bien avancé

cette année et continuerons de le faire », a-t-elle déclaré. Ajoutant : « ce qui doit maintenant s'intensifier, c'est la volonté politique des gouvernements d'assumer des objectifs encore plus ambitieux d'ici l'année prochaine ».

La COP, ou Conférence des Parties, est l'organe décisionnel chargé de suivre et d'examiner la mise en œuvre de la CNUCC, un traité international sur l'environnement signé par près de 200 États. Sa réunion annuelle en 2015, connue sous le nom de COP21, a abouti à l'accord de Paris sur le changement climatique. La COP26, qui aurait dû se tenir à Glasgow, en Écosse, en novembre dernier, devait être un autre moment important. En raison de la pandémie de Covid-19, la réunion aura lieu en novembre 2021.

La COP26 est « la réunion intergouvernementale la plus importante sur la crise climatique depuis l'adoption de l'Accord de Paris ». Il

aurait vu le premier examen quinquennal des engagements pris en 2015, et les défenseurs espéraient que les pays augmenteraient leurs « contributions déterminées au niveau national », ou NDC - engagements à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Hindou Oumarou Ibrahim, une activiste climatique tchadienne et expert de l'adaptation des peuples autochtones au changement climatique, souscrit à l'appréciation de Figueres. « L'action se poursuit sur le terrain », a-t-elle déclaré, notant que les communautés ne peuvent pas attendre que la COP agisse sur les inondations et autres problèmes liés au climat qui les affectent.

« Au niveau national également, ils n'ont pas attendu [la COP] avant de [réviser] leurs CDN. Ils procèdent continuellement à la révision des CDN dans tous les pays », a-t-elle ajouté. L'accent doit donc être mis sur l'action.

Noël Ndong



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Union européenne, la France et la Croix-Rouge française renforcent les capacités du Congo à répondre aux Epidémies en contexte COVID-19

Brazzaville, le 22 décembre 2020 - L'Union européenne, la France et la Croix-Rouge française lancent un projet de renforcement des capacités des acteurs de santé communautaire pour faire face aux épidémies dans 6 départements du Congo. Financé par l'Union européenne et la France à hauteur de 2,6 millions d'euros, cette nouvelle initiative en faveur de la République du Congo sera mise en œuvre par la Croix-Rouge française, en collaboration avec la Croix-Rouge congolaise. D'une durée de 12 mois, elle vise à contribuer à la réduction de la vulnérabilité du Congo face aux épidémies.

Au-delà de la pandémie de Covid-19, l'un des principaux risques sanitaires auquel le Congo est confronté est la survenance régulière d'épidémies. Les dernières années ont vu notamment la réémergence de maladies à potentiel épidémique comme le choléra, la rougeole, la fièvre jaune, le monkey-pox et le Chikungunya. C'est ainsi que le Plan national de Développement sanitaire (PNDS) 2018-2022 s'est fixé, parmi ses 6 objectifs spécifiques, de réduire de 20% la vulnérabilité des populations face aux épidémies, autres catastrophes et événements de santé d'ici 2022. Dans ce contexte, et suite à la détection du premier cas de COVID en République du Congo, en mars 2020, le Gouvernement a décrété l'état d'urgence sanitaire et adopté un Plan national de Préparation et de Riposte aux Epidémies.

Ce projet de la Croix-Rouge française (CRF), cofinancé au Congo par l'Union européenne, pour un montant de 1,5 million d'euros et la France, au travers de l'Agence française de Développement (AFD) pour 1,1 M euro, a pour objectif de contribuer à la réduction de la vulnérabilité du Congo face aux épidémies, en renforçant les capacités de Riposte aux Epidémies en contexte COVID-19, dans les départements de Brazzaville, de Pointe-Noire, de la Bouenza, du

Niari, de la Cuvette et de la Sangha. Au sein de ces départements, 47 formations sanitaires (FOSA) ont été identifiées et participeront à l'action. Elles vont bénéficier d'un soutien dans la mise en place de mesures de prévention et de contrôle des infections, ainsi que du matériel et des équipements nécessaires pour mener à bien ces actions. Par ailleurs, un système de surveillance épidémiologique à base communautaire (SBC) sera déployé et rendu fonctionnel dans les 6 départements ciblés. Enfin, les capacités de la Croix-Rouge congolaise (CRC) et du Ministère de la Santé en communication des risques et engagement communautaire seront renforcées.

Ce programme intervient en synergie et en complémentarité avec les différentes initiatives de l'Union européenne, de la France, de la CRF/CRC et des autorités congolaises, dans le renforcement des services de santé. A titre d'exemple : les projets de renforcement des capacités de la Croix-Rouge congolaise pour une amélioration durable de la santé et de l'accès à l'éducation dans la Bouenza et de Renforcement des capacités de la CRC pour une amélioration durable de la résilience des populations du département du Pool.

Il s'inscrit également dans le cadre de « l'Equipe Europe », une approche qui consiste à rassembler les expertises et à combiner les ressources de l'UE, de ses États membres et des Partenaires techniques et financiers (PTF). L'appui de l'AFD cible particulièrement les dotations en équipements de Protection et Contrôle des Infections (PCI), la formation des personnels de santé et l'élaboration des plans départementaux de contingence qui guideront l'action des autorités sanitaires et de leurs partenaires en cas de crise. « Outre son impact sanitaire et technique immédiat, ce que nous attendons de ce projet, a déclaré Raul MATEUS PAULA, Ambassadeur de l'Union européenne, c'est que les plans de contingence qui seront mis en place permettent aux autorités congolaises de mieux anticiper et de piloter de façon durable les prochaines alertes épidé-

miques, au-delà même de la pandémie de la Covid-19 ».

Pour Francois BARATEAU, Ambassadeur de France, « La crise du COVID-19 a souligné l'importance de disposer, aux niveaux décentralisés et opérationnels des systèmes de santé, de capacités de prévention, de détection et de riposte aux épidémies. Ce projet mis en œuvre par la Croix-Rouge française en partenariat avec la Croix-Rouge congolaise, au bénéfice de 6 directions départementales de la santé et de 47 formations sanitaires, s'inscrit résolument dans cette logique d'intervention qui contribuera, à terme, au renforcement de la sécurité sanitaire au Congo. »

Pour en savoir plus, contactez :

Azaad MANTE, Délégation de l'Union européenne en République du Congo
Chargée de communication
Tél : +242 05 500 24 00, Email : azaad.mante@eeas.europa.eu

Site web : https://eeas.europa.eu/delegations/congo-brazzaville_fr
Twitter : @UeCongoBrazza
Facebook : <https://www.facebook.com/uecongobrazza>

Paul Rolland, Ambassade de France
Chargé de communication
Tél : +242 06 831 25 50, Email : paul.rolland@diplomatie.gouv.fr
Site web : <https://cg.ambafrance.org>
Twitter : @ambafran_congo
Facebook : <https://www.facebook.com/france.congo>

Jérôme SOCIE, Croix-Rouge française, Délégation en République du Congo
Chef de délégation
Téléphone : + 242 05 559 54 46
Email : hod-congo.frc@croix-rouge.fr

ETAT DES CRÉANCES PROPOSÉES À L'ACCEPTATION (ARTICLE 86)

Syndic
Adresse postal:

Nom et prenom
Qualification

Rémy IKONGA
Expert-comptable
Agrée CEMAC n° EC 445

Société liquidée BEVERAGGI Group Congo Transport, SAU
Jugement: répertoire n° 27 du 05 mars 2019

Juridiction Tribunal de Commerce de Brazzaville
Juge Commissaire Igor Ulrich ITOUA

NUMERO DU RECEPISSE	NOM AU RAISON SOCIAL DU CREANCIER	NOM DU MANDATAIRE DU CREANCIER	MONTANT DE LA PRODUCTION	PROPOSITION DU SYNDIC				MENTION DU JUGE COMMISSAIRE		
				MONTANT PROPOSE A L'ADMISSION	CARACTERE DE L'ADMISSION	MONTANT PROPOSE AU REJET	INDICATION DE LA NATURE DE CREANCE	MONTANT DE LA CREANCE ADMISE	CARACTERE DE L'ADMISSION	NATURE DE LA CREANCE
	Caisse Nationale de Sécurité Sociale	.	12 726 890	132 554 899	provisoire		chirographaire	132 554 899	provisoire	chirographaire
	Patrick GAMASSA Expert agréé CEMAC	.	10 000 000	10 000 000	définitif	0	chirographaire	10 000 000	définitif	chirographaire
	Me NZIKOU Doctrove avocat à la cour	.	13 800 000	5 400 000	provisoire	8 400 000	chirographaire	5 400 000	définitif	chirographaire
	Me ITOUA LEBO Avocat	.	5 000 000	5 000 000	définitif	0	chirographaire	5 000 000	définitif	chirographaire
	Banque Congolaise Internationale	.	1 191 794 728	1 191 794 728	définitif	0	chirographaire	1 191 794 728	définitif	chirographaire
	NECOTRANS -01: facturation des prestations de services	Me Moussahou-Goma Avocat à la cour	456 916 263	130 490 491	définitif	326 425 772	chirographaire	130 490 491	définitif	chirographaire
	TERMINAUX DU BASSIN DU CONGO	.	86 653 782	86 653 782	définitif	0	chirographaire	86 653 782	définitif	chirographaire
	Assurances et Réassurance du Congo (ARC)	.	53 924 694	35 670	provisoire	53 889 024	chirographaire	35 670	définitif	chirographaire
	MTN	.	756 176	756 176	définitif	0	chirographaire		définitif	chirographaire
	PUMA INTERNATIONAL CONGO S.A	Me MALEKAT Avocat à la cour	22 899 993	22 899 993	définitif	0	chirographaire	22 899 993	définitif	chirographaire
	X-OIL CONGO	Cabinet Me GOMES avocats à la cour	22 709 500	22 709 500	définitif	0	chirographaire	22 709 500	définitif	chirographaire
	TPI Congo	.	9 156 234	9 156 234	définitif	0	chirographaire	9 156 234	définitif	chirographaire
	Sté MOKALA	.	3 600 000	3 600 000	définitif	0	chirographaire	3 600 000	définitif	chirographaire
	Total		1 825 816 357	1 556 929 570		388 714 796				

Montant exprimé en Francs CFA

Arrête le présent état à la somme de : Un milliard cinq cent cinquante six millions neuf cent vingt neuf mille cinq cent soixante dix francs CFA

Etabli le 17 décembre 2020

Signature du Juge Commissaire


LIVRE

« Une pierre précieuse sur l'île de Virginie », une œuvre autobiographique aux saveurs de la romance

Après « Le silence de la tombe » et « Une robe pour deux », Virginie Ngolo Awé a présenté et dédié son nouvel ouvrage, « Une pierre précieuse sur l'île de Virginie », le 21 décembre à Brazzaville. Premier recueil de poèmes de l'auteur, l'ouvrage a été édité par Alliance Koïngo.

La poésie ! Voilà une autre facette que vient de dévoiler Virginie Ngolo Awé. Ceux qui l'attendaient dans le roman ou la nouvelle, sont agréablement surpris de constater que l'écrivaine congolaise a plus d'une corde à son arc. Dans ce recueil de 93 pages, presque entièrement dédié à son prince charmant, la poétesse dans sa parure de femme amoureuse, dévoile sous la forme d'un « roman-photo » les instants les plus marquants de son épopée sentimentale.

Le panel de la rencontre était composé de l'auteure elle-même, Virginie Ngolo Awé, ainsi que des romanciers et poètes congolais Ramsès Bongolo, Huppert Malanda, Winner Perfection et Ninelle Balenda pour la présentation et critique de son premier recueil de trente poèmes, divisé en deux

parties à savoir : « Sur cette pierre, j'ai bâti ma maison » et « Mère, grand-mère de patrie ». Présentant l'ouvrage lors de la



Virginie Ngolo Awé dédicant son premier recueil de poèmes/Adiac

cérémonie, Huppert Malanda a souligné que dans les traditions africaines le chant des pleureuses relevait de poèmes épiques. « La femme qui a perdu son mari pleurait. Véritable fresque de lamentation évoquant les pages lumineuses de leur vie, la douleur étalée par la pleureuse devient un livre d'or qui rend

hommage à l'homme qu'elle a aimé, mais que malheureusement la mort à éloigner d'elle », ajoute-t-il.

Or, dans « Une pierre précieuse sur l'île de Virginie », l'auteur brise ce mythe des reconnaissances et hommages posthumes, afin de valoriser le principe d'hommage à titre anthume. « Il est mieux d'honorer une personne de son vivant. C'est pourquoi, j'ai voulu rendre hommage à mon mari pendant qu'il est sur terre. Aussi, les paroles s'envolent, les écrits restent. Ce recueil restera une preuve immortelle de l'affection que je ressens pour lui », a déclaré l'auteure.

Faisant éloge de la valeur de l'amour, Ninelle Balenda a relevé dans sa critique le fait qu'« Une pierre précieuse sur l'île de Virginie » est un titre métaphorique, séduisant et attirant. « Il ne laisse aucun amoureux indifférent et incite également les célibataires à demeurer dans les jeûnes et prières, afin que dieu miséricordieux leur fasse

grâce d'avoir aussi leur pierre précieuse », en pense-t-elle.

A travers son premier recueil de poèmes, Virginie Ngolo Awé dit tout haut ce que certaines femmes disent tout bas.

En effet, « Une pierre précieuse sur l'île de Virginie » est une clé lyrique qu'elle a bien voulu introduire au plus profond de son âme d'artiste pour exalter les mérites de la pierre qui, à ses yeux, est ni plus ni moins son « homme parfait ». Et pour le public, traduire son amour sur une feuille blanche pour le partager ouvertement avec le monde entier est un acte de courage ; d'audace de faire écho le serment d'amour pour le prince charmant de sa vie, à savoir Pierre Ngolo, homme politique congolais et actuel président du Sénat.

Notons que la rencontre s'est terminée par la séance dédicace du livre, actuellement en vente dans les librairies physiques et en ligne.

Merveille Atipo
et Grace Merveille Ngapia
(stagiaire)

LIVRE

Le Festival littéraire des lycéens arrive en avril prochain

Promouvoir et valoriser la lecture auprès des élèves ainsi que susciter la vocation d'écriture chez les jeunes, tel est l'objectif que se fixe le Festival littéraire des lycéens qui réalisera sa première édition en avril 2021 à Brazzaville.

Organisée par les Editions + en partenariat avec le complexe scolaire Camara Laye, la première édition du Festival littéraire des lycéens (Felly) est ouverte à tout lycéen quel que soit le pays de résidence. La participation peut se faire individuellement, par groupe ou par établissement. A en croire les organisateurs, l'événement est une occasion d'ouvrir la littérature à un cercle plus large d'apprenants. Dans le cadre de ce festival littéraire, plusieurs moments forts seront organisés comme un concours littéraire, les spectacles, les causeries-débats et les présentations-dédicaces d'ouvrages. En effet, si le temps de lecture a souvent été perçu comme une activité soli-

argumenter leurs choix et leurs intérêts dans ce domaine. Il y aura aussi un atelier d'écriture à l'attention des lycéens qui souhaitent découvrir les ficelles de l'écriture et pourquoi pas s'y lancer. Les organisateurs profiteront ainsi de cet événement pour présenter et dédicacer le livre « Nos enfances », écrit par les élèves du Complexe scolaire Camara Laye et publié aux Éditions +. S'agissant du concours littéraire dénommé le prix littéraire du lycéen, le thème de participation est libre. Les genres retenus sont la poésie, le slam, la nouvelle, le conte et le théâtre. « Les textes de poésie et de slam ne doivent pas dépasser trois pages A4. Les textes de nouvelle, de conte et de théâtre ne doivent pas dépasser cinq pages. Et la remise de prix aura lieu le 23 avril 2021 », précise le responsable des éditions +, Maha Lee Cassy.

A côté du concours littéraire, le festival a également lancé un appel à spectacles courts, dont les genres retenus sont le théâtre, le

taire, ce projet vise notamment à développer des discussions entre les élèves eux-mêmes et entre les écrivains confirmés avec les élèves pour un partage d'expérience.

Il sera également question d'aiguiser le sens de la critique littéraire chez des élèves, d'affiner leurs goûts en matière de livre et de les aider à

conte et le slam. Les prestations ne doivent pas dépassées 15mn.

Notons que le dernier délai d'envoi des dossiers de candidatures pour tous les événements à l'adresse felly@leseditionsplus.com, est fixé au 28 février 2021.

Merveille Atipo

JU-JITSU

Me Guy Venceslas Ngomba prend les rênes de la fédération

Président par intérim de la Fédération congolaise de ju-jitsu et self defense (Fécoju-self), depuis plusieurs mois, Me Guy Venceslas Ngomba dit « Ouragan » a été choisi par les acteurs de cette discipline sportive dans le but de diriger la fédération pour les quatre prochaines années.



Me Guy Venceslas Ngomba/Adiac

choses changent, voilà pourquoi je recommande une ère nouvelle pour le ju-jitsu, car ce qui nous unit est plus fort que ce qui nous divise. Mon projet de développement est basé sur l'unité, le travail et la redynamisation de notre sport. Il faut former tous les acteurs, vulgariser le ju-jitsu et multiplier les compétitions afin de garantir une bonne forme physique, faire respecter le code moral et éthique de cette discipline de combat qui contribue au développement humain », a-t-il indiqué.

Se sentant lésé, selon lui, par les décisions de la direction générale des sports, Me René Serge Blanchard Oba et son groupe avaient quitté la salle, quelques minutes avant l'élection,

Au terme d'une assemblée générale électorale que certains ont qualifié de « penalty sans gardien », Me « Ouragan » a dignement été élu par les vingt électeurs présents au gymnase Henri-Elendé, le 18 décembre 2020.

Après son élection, le nouveau président a promis de relancer la machine, en instaurant la cohésion, le dynamisme et la complémentarité au sein de la Fécoju-self.

« Je veux de tout mon cœur que les

tion, laissant ainsi un libre champ à son challenger. « Le ju-jitsu connaît quelques difficultés. Me disant que je pouvais apporter ma pierre à l'édifice, en qualité de premier président de la Fédération, mais aujourd'hui, on pense que ma candidature n'est pas valable au moment où le ministère l'avait validée. Vraiment, je ne comprends plus... », a déploré Me René Serge Blanchard Oba.

Rude Ngoma

FOOTBALL

Le week-end des footballeurs africains en Europe

Allemagne, 13^e journée, 1^{re} division

L'Union Berlin bat le Borussia Dortmund 2-1. Le Nigérian Taiwo Awoniyi a ouvert le score à la 57^e, portant son total à 4 buts cette saison. Le Camerounais Youssoufa Moukoko, 16 ans, lui a répondu à la 60^e, marquant ainsi son premier but chez les pros.

Hoffenheim l'emporte sur la pelouse du Borussia Mönchengladbach (2-1) avec un but de l'Anglo-Ivoirien Ryan Sessegnon (cousin de l'international béninois Stéphane). Une rencontre marquée par le crachat de Marcus Thuram, fils de l'ancien champion du monde Lilian, au visage d'un adversaire.

Angleterre, 14^e journée, 1^{re} division

Liverpool conforte sa place de leader en torpillant Crystal Palace 7-0. Le Sénégalais Sadio Mané, un but et une passe décisive, le Camerounais Joël Matip, une assistance et l'Égyptien Mohamed Salah, une passe et un doublé, ont participé à ce probant succès. Malgré le but, sur penalty, de l'Ivoirien Nicolas Pépé, Arsenal chute à Everton (1-2). Quinzièmes, les Gunners réalisent leur plus mauvais début de saison depuis la campagne 1974-1975.

Avec un but et une assistance, le Burkinabé Bertrand Traoré porte Aston Villa à la victoire sur le terrain de West Bromwich Albion (3-0).

Autriche, 12^e journée, 1^{re} division

Salzburg chute à domicile face à l'AC Wolfsberger (2-3) malgré le but du Zambien Patson Daka. Son 8^e de la saison.

Belgique, 17^e journée, 1^{re} division

Genk bat Courtrai (2-0). Le Nigérian Paul Onuachu est passeur décisif sur le premier but, tandis que le Belgo-Congolais Theo Bongonda

a marqué le second. Antwerp s'impose à Wasland-Beveren (3-0) avec un but du Ghanéen Nana Opoku Ampomah et une réalisation de Dieumerci Mbokani. Le septième but de l'attaquant des Léopards de RDC.

Bulgarie, 13^e journée, 1^{re} division

Le Gambien Ali Sowe marque

ouvre le score pour l'Ominia Nicosie sur le terrain de Karmiotissa (5-1).

Ecosse, 18^e journée, 1^{re} division

Saint-Mirren bat Saint-Johnstone 3-2 avec un but de l'Anglo-Nigérian Jonathan Obika.

Espagne, 14^e journée, 1^{re} division

Youssoufa Moukoko a inscrit son premier but en pro (ANNEGRET HILSE/POOL/AFP)

le but de la victoire du CSKA Sofia face au Levski (1-0).

Le Cherno More bat Vratsa 2-1 avec un but du Belgo-Marocain Faysel Kasmi. Le Franco-Sénégalais Alassane Ndiaye a réduit le score pour les visiteurs.

Malgré le but du Franco-Malien Salif Cissé, le Botev Plovdiv chute à Ludogorets (1-2).

Croatie, 16^e journée, 1^{re} division

Gorica prend les 3 points chez le Hadjik Split (4-2). Le Malien Matar Dieye a ouvert le score, le Ghanéen Nasiru Moro a inscrit le 4^e but de son équipe.

Chypre, 15^e journée, 1^{re} division

Le Ghanéen Ernest Asante

Le Barça est tenu en échec par Valence (2-2). Le défenseur franco-guinéen Mouctar Diakhaby a ouvert le score.

Grèce, 13^e journée, 1^{re} division

L'Olympiakos Le Piré corrige Larissa 5-1. L'Algérien El Arbi Soudani a ouvert le score, alors que le Marocain Youssef El Arabi a inscrit un doublé.

Hongrie, 16^e journée, 1^{re} division

Ferhervar bat Kisvarda 3-0 avec un doublé du Nigérian Funsho Bamgboye aux 8^e et 87^e.

Israël, 11^e journée, 1^{re} division

Le Ghanéen Montari Kamahe-

ni égalise pour Ashdod à Hadera (1-1).

Italie, 13^e journée, 1^{re} division

Malgré le but du Nigérian Simeon Tokchukwu Nwankwo, sur penalty, Crotone baisse pavillon chez la Sampdoria de Gênes (1-3).

L'Inter de Milan reste au contact du rival milanais grâce

Le Maritimo Funchal s'impose sur le fil face à Belenenses (1-0) : entré à la 68^e, le Camerounais Joël Tagueu a marqué à la 93^e.

Cinquième but de la saison de Moussa Marega, qui double le score pour le FC Porto face au Nacional Funchal (2-0).

République tchèque, 13^e journée, 1^{re} division

Le Slavia Prague bat les Bohémians 1905 (2-1) grâce au Sénégalais Dipo Sima, buteur et passeur décisif.

Roumanie, 15^e journée, 1^{re} division

Botosani partage les points avec Voluntari 1-1. Le Franco-Sénégalais Hamidou Keyta avait ouvert le score sur penalty à la 50^e pour les locaux.

Serbie, 19^e journée, 1^{re} division

L'Etoile Rouge de Belgrade l'emporte chez le Zlatibor Cetina. Le Ghanéen Richard Boakye est l'auteur de l'unique but du match.

Suisse, 13^e journée, 1^{re} division

Malgré le doublé du Franco-Camerounais Jordan Siebatcheu, les Young Boys de Berne sont tenus en échec par Lugano 2-2.

Le Camerounais Christian Zop Abep et l'Algérien Zoheir Abdellaoui offrent la victoire à Sion face à Vaduz (2-1).

Turquie, 12^e journée, 1^{re} division

Besiktas revient à portée du podium après sa victoire contre la lanterne rouge, Erzurumspor (4-0). Artisan de ce succès avec un doublé, le Camerounais Vincent Aboubakar prend la tête du classement des buteurs avec 8 réalisations. Notons aussi le but de son compatriote Georges Nkoudou et les passes décisives du Ghanéen Bernard Mensah et de l'Algérien Rachid Ghezzal.

Le Fatih Karagümrük bat Galatasaray (2-1) avec un but du Sénégalais Alassane Ndao à la 46^e. Son compatriote Mbaye Diagne avait égalisé sur penalty à la 90^e+6, mais l'ancien Parisien Mevlut Erding donne la victoire au promu à la 90^e+11 sur une passe décisive de Ndao.

Hatayspor l'emporte chez l'AS Gotepe Izmir (1-0) grâce au penalty du Sénégalais Biram Diouf.

Le Capverdien Djaniny Tavares offre la victoire à Trabzonspor aux dépens de Rizespor (1-0).

à son succès sur Spezia (2-1). Avec un but du Marocain Achraf Akimi.

Pays-Bas, 13^e journée, 1^{re} division

Le PSV Eindhoven s'impose à Waalwijk sur le score de 4-1. Cody Gakpo, international Espoirs néerlandais né de parents togolais et ghanéens, a débloquent le score à la 11^e. Son remplaçant, Tristan Madueke, milieu offensif anglo-nigérian, a marqué le 4^e à la 95^e.

Le Marocain Mimoun Mahi permet à Utrecht de prendre le point du nul face au Fortuna Sittard (1-1).

L'Algérien Ossama Darfaloy offre la victoire au Vitesse Arnhem face au Feyenoord (1-0). Loïs Openda, international Espoirs belge d'origines marocaines et RD-congolaises, est le passeur décisif.

L'Ajax ne tremble pas sur le terrain de l'ADO Den Haag (4-1). Avec un but du Marocain Zakaria Labyad.

Willem II mène rapidement au score sur le terrain de l'AZ Alkmaar grâce au but contre son camp du Marocain Aboukhilal et au penalty du Belgo-Congolais Mike Trésor Ndayishimiye aux 22^e et 36^e. Mais l'AZ l'emporte finalement 5-3.

Portugal, 10^e journée, 1^{re} division

Avec un doublé et une passe décisive, l'Égyptien Mo Salah a participé au carton de Liverpool à Crystal Palace (AFP)

Camille Delourme

DÉSENGORGEMENT DES PRISONS

Le vice-ministre de la Justice s'apprête à proposer des mesures de grâce pour certains condamnés

Ces mesures s'ajouteront à celles de libération conditionnelle déjà envisagée par le ministre de la Justice, dans le but de désengorger les établissements pénitentiaires confrontés à la surpopulation.

Le vice-ministre de la Justice, Bernard Takaishe, a indiqué qu'il s'apprête à proposer au chef de l'Etat des mesures de grâce au bénéfice de certains condamnés. Selon une correspondance adressée au procureur général près la Cour de cassation et à l'auditeur général des forces armées dont 7sur7.cd a fait échos, cette décision du vice-ministre vise des détenus dont les décisions judiciaires auront acquis l'autorité de la chose jugée à la date du 31 décembre 2020. « J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que je m'apprête à proposer à son excellence monsieur le président de la République, chef de l'Etat, des mesures de grâce au bénéfice de certains condamnés dont les décisions judiciaires auront acquis l'autorité de la chose jugée à la date du 31 décembre 2020

», a écrit le vice-ministre chargé de la Justice cité par ce média en ligne. Pour ce membre du gouvernement congolais, en effet, ces mesures de grâce présidentielle s'ajouteront à celles de libération conditionnelle déjà envisagée par le ministre de la Justice, dans le but de désengorger les établissements pénitentiaires confrontés à la surpopulation carcérale.

Agir dans le sens des promesses

Il est rappelé que plusieurs mesures dans le cadre du désengorgement des prisons et autres maisons carcérales à travers le pays ont été annoncées depuis le début de la pandémie à coronavirus, dans le cadre de la lutte contre cette maladie. Mais, comme le souligne souvent l'ONG de défense des droits de l'Homme, la Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP), qui mène un plaidoyer dans ce sens, il y a toujours un grand fossé entre les décisions et les actes.

L'ONG insiste, surtout quand il y a des morts quotidiennes au sein de ces institutions dues à

la promiscuité et au manque des nourritures et des produits pharmaceutiques. C'est ici que le président de cette ONG, Emmanuel Adu Cole salue cette décision du vice-ministre et l'appelle à tenir à sa mise en œuvre par les différentes autorités judiciaires dans la chaîne. Cette ONG dit également attendre des autorités judiciaires, en plus de l'amélioration des conditions dans des prisons et ces maisons carcérales ainsi que celles des magistrats et autres agents des services judiciaires, l'allégement des procédures qui, selon la FBCP, sont trop lourdes pour rien.

Il est rappelé que le désengorgement des maisons carcérales a commencé en 2019 sous l'initiative de l'ancien ministre de la Justice et Garde des sceaux. En novembre de la même année, une vague de libérations des prisonniers de l'ex-prison de Makala, surpeuplée, a été lancée. Plus de cinq cents détenus préventifs avaient bénéficié de cette liberté après traitement des dossiers par les magistrats.

Lucien Dianzenza

RDC

Les gouverneurs des provinces et présidents des assemblées provinciales appelés à Kinshasa

Toutes ces autorités sont invitées à la première conférence des gouverneurs sous l'ère Félix-Tshisekedi qui sera placée sur le thème : « La gouvernance des provinces dans l'environnement de démocratie actuel : défis et opportunités ».

Dans une correspondance adressée à toutes les autorités provinciales, le vice-Premier ministre, ministre chargé de l'Intérieur, Gilbert Kankonde, leur a officiellement annoncé que la conférence des gouverneurs se tiendra les 28 et 29 décembre dans la capitale congolaise. Les gouverneurs et vice-gouverneurs des provinces ainsi que tous les présidents des assemblées provinciales sont attendus à Kinshasa pour assister à ces assises. Le vice-Premier ministre précise, en outre, dans sa correspondance que ces assises auront pour thème : « La gouvernance des provinces dans l'environnement de démocratie actuel : défis et opportunités ». Il recommande, par ailleurs, aux gouverneurs de faciliter le déplacement des présidents des assemblées provinciales. Il est précisé qu'en marge de ces assises, une réunion est prévue également avec les

présidents des assemblées provinciales. Alors que la conférence des gouverneurs prendra, quant à elle, en charge trois experts des différents gouvernements provinciaux.

Il est rappelé que depuis l'accession à la magistrature suprême en République démocratique du Congo de Félix Tshisekedi, ces assises prévues fin décembre constituent sa première conférence des gouverneurs des provinces. Depuis son élection, il a eu, certes, des réunions avec certains des gouverneurs de provinces dans différents cadres mais pas encore dans ce cadre élargi de conférence annuelle des gouverneurs. Et celle-ci est organisée dans un moment particulier de l'histoire du pays et de son mandat à la tête de ce dernier, lié à la formation de l'Union sacrée de la nation qui aura comme objectif de conduire sa politique pour l'émergence de la RDC. On notera également que depuis la rupture entre le Front commun pour le Congo et le Cap pour le changement, près de dix gouverneurs ont déjà officiellement rejoint le camp Tshisekedi visant la formation de cette Union sacrée.

L.D.

MUSIQUE

Céline Banza livre un show mémorable à la Halle de la Gombe

Pour la lauréate Prix Découverte RFI 2019, c'était un honneur de recevoir sa récompense devant son public à Kinshasa et, qui plus est, de livrer le dernier concert de la ville le 17 décembre, à la veille de l'entrée en vigueur des mesures restrictives prises par le président de la République en vue de faire face à la seconde vague de la covid-19.

Veinarde, Céline Banza a fait son show face à un public emballé, en majorité jeune, la veille de la date fatidique du 18 décembre. Ce dernier concert live était sa première grande scène sur Kinshasa depuis son sacre en novembre 2019. Aussi enthousiaste que la chanteuse qui venait de recevoir son prix, l'assistance lui a réservé un accueil des plus chaleureux. Comme quoi, il était visiblement en attente de ce grand rendez-vous qui s'est tenu à quelques heures de l'entrée en vigueur de l'interdiction des productions artistiques



faisant partie des mesures levées pour éviter ou tout le moins limiter la propagation de la maladie à coronavirus. L'excitation était à son comble car comme l'a déclaré Céline au Courrier de Kinshasa : « Depuis le prix, c'est la première grande scène. Juste après le prix nous sommes partis pour une grande tournée et à notre retour c'était le confinement ».

« Nous avions hâte de re-

Céline Banza emballant son public (Adiac) venir sur scène », nous a confié Céline et pour l'occasion, Banza Muik a assuré. Le répertoire, treize chansons a été du goût du public. Réclamée à cor et à cri par le public, Tere Mbi, son morceau le plus connu aujourd'hui qui lui a obtenu le prix a été joué au milieu de la soirée. Émouvante, cette rencontre de la graine de star avec son public déjà conquis, l'est devenue plus encore au moment où est monté sur la scène son

père adoptif, Antoine Ndongala. Avec des larmes pleines yeux qu'elle essayait d'un revers de la main, Céline a évoqué un épisode douloureux de sa vie méconnu du grand public. L'abandon par la famille élargie à la mort du géniteur et le soutien reçu de celui qu'elle appelle à présent papa. C'était sûrement là, au-delà de l'honneur que RFI lui avait fait d'avoir organisé sa remise de prix sur sa terre natale, un motif de joie exprimé en larmes de reconnaissance envers celui qui l'avait pris sous son aile. Au final comme elle nous l'a fait savoir Céline, l'instant était magique ! « Je suis très touchée d'avoir fait ce concert ici, car c'est le prix de toute la RDC. Après avoir vu le soutien dont j'ai bénéficié, j'estime que ce prix est à nous tous, nous l'avons eu ensemble. J'ai été honorée de recevoir Couleurs Tropicales, RFI qui se sont résolus de venir ici à la dernière mi-

nute. C'est une fierté pour moi d'avoir pu l'obtenir », nous a-t-elle confié.

La covid, on fait avec

Clôturé en danse, le concert était un moment mémorable pour lequel Céline s'est montrée reconnaissante et l'a dit au Courrier de Kinshasa à qui elle avait accordé une interview en janvier dernier : « Merci à vous tous d'être venus passer ce moment avec moi. Comme nous l'avons commencé et nous la terminons avec vous, cela me touche beaucoup ». Et pour la suite, dit Céline avec conviction : « On fait avec la Covid-19. Mais déjà, ce 8 janvier, l'album sortira mais avant cette date nous serons déjà partis en tournée. J'invite les mélomanes à l'écouter, l'acheter et nous envoyer des retours. J'espère que là où je serai, partout où j'irai, je passerai des bons moments avec le public ».

Nioni Masela

INFRASTRUCTURES

Cinq sauts-de-mouton en passe d'être ouverts au trafic

Très bientôt, précisément d'ici la fin de l'année en cours, cinq ouvrages de sauts-de-mouton seront ouverts au public.

Déjà, avant l'annonce de la mesure, des Kinois ont inauguré à leur manière ces infrastructures en empruntant les passerelles surélevées ravalant une bonne distance avant la descente. Ils s'y adonnent avec plaisir, impatients de voir ces ouvrages devenir rapidement opérationnels. Autant dire que l'annonce relative à la livraison des sauts-de-mouton en vue de garantir une circulation paisible dans la ville de Kinshasa à quelques jours de fêtes de fin d'année, a réjoui plus d'un.

Cette question a d'ailleurs été au menu des échanges que le président de la Ré-



Une vue de sauts-de-mouton de Pompage

publique, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a eu le vendredi 18 décembre avec le vice-Premier ministre chargé des Infrastructures, le ministre des Finances ainsi que les directeurs généraux de l'Office de voirie et

drainage (OVD) et de l'Office des routes. Toutes les contraintes liées au trafic routier en cette période de couvre-feu ont été analysées et passées au peigne fin au cours de cette rencontre, a-t-on appris. Il en découle que

le chef de l'Etat, soucieux de garantir une fluidité du trafic en cette période festive de fin d'année, a instruit le ministre des Finances publiques, Sele Yanguli, à débloquer rapidement une somme de trois millions de dollars améri-

cains dont 1 million pour l'OVD et deux millions pour l'Office des routes (OR) afin de rendre opérationnels les sauts-de-mouton avant ce 31 décembre.

Porteurs d'un rapport technique en liaison avec l'évolution des travaux, les interlocuteurs du chef de l'Etat ont rassuré sur l'avancement des travaux, lesquels seraient arrivés presque à terme sur certains sites. Cinq ouvrages sur les huit en construction sont donc concernés par l'ouverture imminente annoncée d'ici la fin de l'année. Il s'agit notamment des sauts-de-mouton de Pompage, Socimat, Place Mandela, Debonhomme et Mokali dont les infrastructures sont dans leur dernière phase de finition.

Alain Diasso

DISTINCTION

Marcelline Budza, lauréate du prix des droits de l'Homme de l'université d'Oslo 2020

Marcelline Budza est la fondatrice de la coopérative Rebuild Women's Hope (RWH), située sur l'île d'Idjwi, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC). L'agronome congolaise a reçu le prix des droits de l'Homme pour le travail qu'elle réalise avec sa coopérative qui vise à garantir les droits financiers des femmes et à accroître leur participation à la société. Le prix marque le début des Oslo Peace Days de cette année.

L'île d'Idjwi est située au Sud-Kivu, dans l'est de la RD Congo, et est la deuxième plus grande île d'Afrique, avec une population de 250 000 habitants et une superficie de 340 km². L'île est composée de plages et de criques de l'archipel et une végétation généreuse (eucalyptus, bougainvilliers, café, ananas, orangers) pousse jusqu'à 2000 m d'altitude. Le lac est situé à près de 1500 m d'altitude. L'île d'Idjwi n'est pas connectée au réseau du système national d'électricité, de sorte que l'énergie de l'île provient principalement de générateurs et de panneaux solaires, et une grande partie de l'île manque d'eau potable et de routes pavées.

Malgré tout le potentiel de l'île, Idjwi est essentiellement «enclavée» en raison de sa position géographique au milieu du lac Kivu. Et cela signifie que la plupart des ONG nationales et internationales la laissent à son propre sort. En conséquence, l'agriculture occupe une place prépondérante dans l'émancipation des femmes d'Idjwi. Dans le passé, les femmes



Marcelline Budza et quelques femmes de la coopérative RWH

n'ont pas bénéficié du même travail que les hommes en raison de la discrimination à de nombreux niveaux, de l'éducation à l'économique en passant par le social.

Assurer une sécurité financière aux femmes

La coopérative de café Rebuild Women's Hope, explique-t-on, œuvre pour assurer aux femmes une sécurité financière et sociale. Marcelline Budza, indique-t-on, travaille activement pour garantir les droits des femmes dans une société marquée par les conflits et l'oppression. Depuis la création de la coopérative en 2013, plus de 5000 femmes ont eu une vie meilleure grâce à son courage et à son travail acharné. « C'est un grand plaisir de féliciter Mme Budza d'avoir reçu le Prix des droits de l'homme de l'UiO », a déclaré le recteur de l'université d'Oslo, Svein Stølen.

Rebuild Women's Hope est une initiative qui garantit l'indépendance financière et la sécuri-

té des femmes dans l'est de la République démocratique du Congo. Les femmes reçoivent une formation et la possibilité de devenir des productrices de café financièrement autonomes. En plus de permettre aux femmes de prendre leur vie en main, Marcelline Budza, explique-t-on, travaille à fournir de l'eau potable et des services de santé. « Nous savons que cela est crucial pour la santé des femmes et des enfants, et son engagement crée d'énormes effets d'entraînement positifs », a déclaré Stølen. En date du 15 décembre RWH a inauguré le premier Centre Hospitalier maternel et pédiatrique qu'elle a construit à Idjwi et qui soulagera plus de 100000 femmes en soins maternels. « Je suis fière de cette œuvre grandiose que la femme de RWH vient d'accomplir », a déclaré Marcelline Budza.

Une « lauréate digne »

Marcelline Budza, rappelle-t-on, est agronome de formation, et

elle-même a vécu comment sa mère, en tant que parent monoparentale, devait lutter pour assurer les moyens de subsistance nécessaires à la famille. « Mme Budza est une jeune et courageuse femme bien connue pour son travail de défense des droits humains et de garantie de la sécurité des femmes dans un pays qui a longtemps été marqué par la guerre civile, la corruption et les violations des droits des femmes. Elle est une lauréate très digne et nous lui souhaitons bonne chance dans son important travail », a déclaré le vice-recteur et président du comité des prix, Gro Bjørnerud Mo.

En 2017, RWH a remporté le concours « Saveur du Kivu », une compétition annuelle de dégustation de café pour les coopératives en RDC. Le résultat a été mutuellement bénéfique pour les femmes et leurs communautés qui ont reçu un prix plus élevé pour leur café et ont pu se préparer ultérieurement à de futurs projets, tels que de nouvelles stations de lavage et de meilleures conditions de vie.

En reconnaissance de son propre travail, Marcelline Budza a reçu le prix humanitaire Robert Burns en 2017, qui récompense le travail altruiste et vital qui est entrepris dans le monde pour aider les autres. Marcelline Budza a été reconnue pour son rôle dans la transformation de la vie des femmes en RDC. Néanmoins, pour la jeune agronome, sa vraie satisfaction est de partager les histoires et les expériences de vie des femmes congolaises au

niveau international. Son objectif est de voir RWH et les productrices coopératives congolaises parler de manière indépendante avec les acheteurs sans hommes comme intermédiaires, adopter l'esprit d'entreprise, créer plusieurs stations de lavage du café et construire leur propre moulin à café. « Mon rêve est de voir les femmes devenir autonomes et indépendantes parce qu'elles sont capables, de voir les femmes comprendre que malgré [les circonstances], elles peuvent toujours se lever et changer les choses. Je veux que les femmes congolaises comprennent qu'elles n'ont pas à être découragées malgré le peu d'opportunités qu'elles ont, les défis auxquels elles sont confrontées ou la violence à laquelle elles sont confrontées », a déclaré Marcelline Budza lors d'une interview. Le prix des droits de l'Homme de l'université d'Oslo est décerné chaque année en reconnaissance de grands efforts personnels et d'une implication active en faveur de la promotion des droits de l'homme dans un sens plus large du concept. Le lauréat reçoit 10 000 euros et une lithographie de Frans Widerberg. Le prix des droits de l'Homme de l'université d'Oslo a été créé par le biais du Fonds Lisl et Leo Eitinger. Leo Eitinger était un humaniste juif norvégien, médecin et professeur de psychiatrie à l'université d'Oslo. Avec sa femme, il a créé le Lisl and Leo Eitinger Fund en 1984. Le prix des droits de l'Homme a été décerné pour la première fois en 1986 à Elie Wiesel.

Patrick Ndungidi

FORCE PUBLIQUE

Le colonel Albert Matsounga, nouveau commandant de la région de gendarmerie du Kouilou

Le colonel Albert Matsounga a officiellement pris ses fonctions à l'issue d'une cérémonie de prise de commandement tenue il y a quelques jours à l'hôtel du Conseil départemental du Kouilou.



Le colonel Albert Matsounga pendant sa prise de commandement/DR

Devant les autorités départementales et militaires, le nouveau patron de la région de gendarmerie du Kouilou a juré d'assumer pleinement ses tâches régaliennes, celles de la protection des biens et des personnes surtout en cette période de fin d'année. Né le 31 janvier 1966 à Mouyondzi, le colonel Albert Matsounga succède à ce

poste au colonel Jean Kidzimou, décédé il y a sous peu. Et lors de sa prise de commandement, le colonel Albert Matsounga a manifesté sa volonté de faire évoluer cette région de gendarmerie.

Un retour aux sources

Pour le colonel Albert Matsounga, prendre le commandement de la région de gendarmerie du Kouilou est un retour aux sources, lui qui connaît si bien cette partie du pays pour y avoir été chef d'état-major de la région de gendarmerie du Kouilou. Entre-temps, cet officier de carrière, ancien élève de l'école militaire préparatoire Général Leclerc, a notamment été chef d'état-major de la région de gendarmerie

de Brazzaville. Après l'obtention du baccalauréat scientifique (série D), il s'envole en Russie puis en France où ses formations seront sanctionnées par plusieurs diplômes. Cette activité a été couplée à la prise de commandement du nouveau commandant du deuxième groupement de gendarmerie mobile, le lieutenant-colonel Mouaba Bertin Maruis. Ce dernier remplace à ce poste le colonel Mougou Gambou.

Le lieutenant-colonel Bertin Marius Mouaba est né le 15 juillet 1970 à Makoua. Il est titulaire d'un diplôme d'instructeur en sûreté et sécurité aéronautique. Il a occupé les fonctions de commandant des transports aériens de Pointe-Noire et chef d'état-major du groupement de gendarmerie des transports aériens.

Notons que cette activité s'est déroulée en présence de Paul Victor Moigny, général de Brigade, commandant de la gendarmerie nationale et Jean Olessongo Ondaye, général de brigade, commandant de la zone militaire de défense n°1.

Hugues Prosper Mabonzo

FÉCOHAND

Ashley Poutance Danh annonce son retrait du bureau exécutif

Elu premier membre du nouveau bureau exécutif de la Fédération congolaise de handball dont la restructuration des instances a eu lieu le 19 décembre à Brazzaville, Ashley Poutance Danh ne siègera pas dans ledit bureau durant cette olympiade. Il l'a déclaré au cours d'un entretien exclusif avec les Dépêches de Brazzaville.



Ashley Poutance Danh, président de l'équipe de Caïman, a décidé de se retirer du nouveau bureau élu 72 heures après son élection pour avoir été l'un des principaux meneurs de la campagne du groupe de l'un des candidats malheureux au poste de président de la Fédération

congolaise de handball (Fécohand), tandis que l'élection a été favorable à Césarr Ndzota, premier vice-président du bureau sortant qui succède à Jean-Claude Ibovi. Il a, cependant, remercié tous ceux qui lui ont fait confiance. « C'est avec beaucoup d'étonnement que j'ai appris mon élection à la Fécohand

comme premier membre. Ce qui me pousse à remercier tous les électeurs qui ont porté leur choix à ma modeste personne bien que je ne sois pas dans la salle. Je vous serais reconnaissant à jamais », a-t-il dit. L'orateur a, à la même occasion, félicité le nouveau président et rendu un hommage mérité à l'artisan de cette victoire, Yocka Tanguy, qui n'a pas cédé au pessimisme avant d'annoncer son retrait de cette nouvelle équipe fédérale. « Pour ma part, le fait d'avoir été parmi les ténors de la campagne du groupe d'un candidat malheureux, j'ai bien voulu manifester ma solidarité avec tous les autres membres du groupe. Par conséquent, je ne siègerai pas dans ce bureau durant cette olympiade », a-t-il lâché sans plutôt évoquer d'autres raisons de sa démission.

Charlem Léa Itoua

INSERTION CONSTITUTIVE

Suivant acte sous seing privé, il a été constitué en République du Congo une Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU) présentant des caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : 3GM ENERGY ;

Adresse : N°36 rue Bidouka, zone Premier camps, quartier Raffinerie, arrondissement 5, Mongo-Mpoukou, Pointe-Noire, République du Congo ;

Objet : Prestation de services, maintenance d'équipements industriels, génie civil, ingénierie, nettoyage industriel ; location d'engins et équipements.

Et, plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social.

Gérant : Monsieur MATRIBI Rivalan Fred, Cogérante Madame LOEMBA NDEMBI Aude Patience Bercilia.

Durée : 99 ans ;

L'acte constitutif a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 22 octobre 2020, sous le numéro CG-PNR-01-2020-B-00395 ;

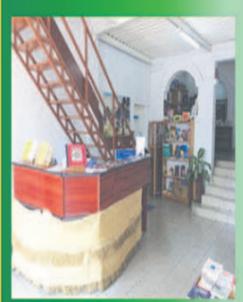
La société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire, sous le numéro : CG-PNR-01-2020-B13-00131.

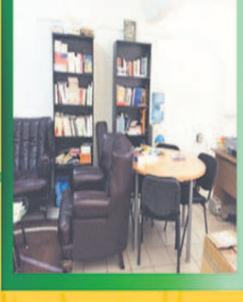
Cabinet d'Avocats GOMES

LIBRAIRIE LES MANGUIERS



Un Espace de Vente
Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.









Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)





Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

55 mille masques offerts aux étudiants de l'Université Marien-Ngouabi

Dans le cadre de la lutte contre la pandémie de coronavirus (Covid-19), le gouvernement par le biais de la ministre des Petites et moyennes entreprises, de l'Artisanat et du Secteur informel, Yvonne Adélaïde Mougany, a remis symboliquement, le 22 décembre à Brazzaville, un lot de masques de protection destinés aux étudiants de l'enseignement supérieur.

Ce don a été réceptionné par son homologue le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean-Richard Itoua. Il s'agit très exactement d'un million cinq cent mille masques confectionnés par la main-d'œuvre locale et rapartis de manière suivante: 55 mille masques au profit des étudiants de l'Enseignement supérieur et 550 mille autres masques pour les lycéens et les collégiens.

« Je ne peux qu'apprécier à sa juste mesure l'évènement qui nous réunit aujourd'hui parce qu'il incarne l'effort que le gouvernement a décidé d'accomplir en milieu universitaire pour soutenir, appuyer et renforcer notre

résilience à la maladie », a déclaré le ministre en charge du département de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean-Richard Itoua.

Pour lui, la meilleure protection reste la prévention tout en évitant d'être contaminé et de mettre en danger les autres. Pour l'instant, dit-il, la bonne riposte c'est une discipline individuelle s'inscrivant dans une branche corrective. « C'est la responsabilité du gouvernement de s'assurer que chacun s'approprie cet impératif double de discipline individuelle et collective », a laissé entendre le ministre Bruno Jean-Richard Itoua.

De son côté, la ministre Yvonne

Adélaïde Mougany a rappelé que le gouvernement avait décidé de confectionner un million cinq cent mille masques par des artisans congolais en vue de prévenir la maladie. Aujourd'hui la coordination s'est rendu compte que l'épidémie continue à gagner du terrain. A cet effet, elle a demandé à ce qu'une production particulière soit faite au profit de l'enseignement supérieur. A peine deux semaines passées, le taux des nouveaux contaminés au Covid-19 s'est élevé à cent cinquante et un cas selon le bulletin épidémiologique.

« Nous avons donc terminé la production et nous sommes là ce matin avec la quantité prévue pour l'enseignement supérieur », a-t-elle indiqué. La ministre des Petites et moyennes entreprises a, par la même occasion, souligné le taux de



Le ministre Bruno Jean-Richard Itoua réceptionnant le don/Adiac

contamination qui est passé de 3,5% à 10%.

De ce fait, Yvonne Adélaïde Mougany a exhorté la communauté universitaire ainsi que les étudiants à une plus grande prise de conscience

afin d'éviter une augmentation du taux de contamination en milieu estudiantin. « Nous devons tous nous protéger », a-t-elle lancé.

Gloria Imelda Lossele et Fortuné Ibara

FORCE PUBLIQUE

Les militaires et gendarmes dotés d'un statut général

Le texte adopté le 22 décembre en plénière par les députés avec amendements remplace l'ordonnance n°4-2001 du 5 février 2001 et traite des droits et devoirs du militaire ainsi que du déroulement de sa carrière.

Le statut général des militaires et gendarmes comporte, en effet, des innovations majeures concernant les exercices des droits civils et politiques, la prise en charge des risques professionnels militaires, la hiérarchie militaire et la préparation du retour à la vie civile par l'institution d'un congé de reconversion d'un an. Selon la commission défense et sécurité de l'Assemblée nationale qui a présenté le rapport, les innovations apportées dans ce nouveau texte visent fondamentalement à mettre la situation des militaires et des gendarmes en cohérence avec les objectifs de modernisation de la force publique.

En effet, parmi ces innovations, on peut citer la création du grade d'adjudant-major au-delà de l'adjudant-chef. Défendant le texte, le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, a indiqué que la création de ce grade n'a pas vocation à supplanter ou supprimer le système de franchissement. Car le franchissement est ouvert seulement à certains sous-officiers du grade d'adju-

dant-chef remplissant les critères requis.

La loi innove également sur l'exercice du culte au sein des armées et l'exercice des droits politiques par le militaire. Elle restreint ainsi l'exercice par le militaire des droits politiques notamment le droit de se porter candidat à une élection politique. « Ce droit implicitement ouvert au militaire par l'article 41 de l'ancien texte se trouve clairement interdit au militaire dont le lien avec le service n'est pas encore rompu. Cette restriction vise à mieux protéger la vie des militaires contre tout activisme politique préjudiciable à l'exécution du service, à la discipline et à la cohésion au sein des armées », souligne le rapport. Les députés ont, de leur côté, posé plusieurs questions d'éclairage sur cette nouvelle loi adoptée avec amendements. Notons que sur de nombreuses recommandations formulées par la commission, une a été retirée. Il s'agit notamment de celle relative à l'interdiction aux militaires d'exercer des activités lucratives.

L'Assemblée nationale a, en outre, autorisé la ratification des accords de coopération militaire et technique entre le Congo et trois pays amis. Il s'agit précisément de la fédération de Russie, de l'Angola et du Bénin.

Parfait Wilfried Douniama

FÉDÉRATION CONGOLAISE D'HALTÉROPHILIE

Fernand Sabaye reconduit au poste de président

Le président de la Fédération congolaise d'haltérophilie et culture physique (Fecoculha), Fernand Sabaye, a bénéficié une fois de plus de la confiance des athlètes et dirigeants de cette discipline sportive pour le compte de l'olympiade 2021-2024.

Véritable féru et amoureux de la discipline, Fernand Sabaye a promis de ne pas décevoir ceux qui lui ont fait confiance et a d'ores et déjà tracé son canevas de travail.



Fernand Sabaye Adiac

Il souhaite, en effet, miser sur la valorisation ainsi que la promotion de ce sport sur le plan national et international.

« Nous continuerons le travail pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés. Nous avons dans notre fédération l'haltérophilie, la force athlétique

et le bodybuilding. Il n'y a aucune discipline qui peut se développer sans pour autant pratiquer nos différentes disciplines... », a signalé Fernand Sabaye.

Malgré son dynamisme, Fernand Sabaye a regretté le fait que la fédération dont il a la charge n'est pas du tout accompagnée. Pour pallier cette situation peu reluisante, le président de la Fecoculha compte se tourner vers les part-

leur force physique. Et, c'est notre fédération qui est censée donner ces techniques. C'est la même réalité pour d'autres disciplines sportives », a-t-il ajouté.

Pour réaliser tous ses objectifs, Fernand Sabaye travaillera en synergie avec les autres membres du bureau exécutif. Il s'agit d'Arish Gervais Maboundou élu au poste de 1er vice-président, Karyl Gwladyn Chrisostone Diafouka vice-président suivi d'Emmanuel Papy Delima. Le secrétariat général est dirigé par Charles Justin Dinga qui est secondé par Antoine Christel Mondo. Quant à la trésorerie générale, elle est gérée par Bénédicte Mangala tandis que Malonga Mayoulou Aymard Sydney et Loufouandi Salomon Germaris sont des membres. Pour leur part, Moussounou Ngono Lesly Charteris et Bamanga-Nguimbi Sacré Cœur occupent les fonctions de commissaires aux comptes.

Notons que l'haltérophilie est un sport consistant souvent à soulever des poids. Dans sa forme moderne, c'est un sport de force nécessitant également la maîtrise d'une technique particulière, vitesse, souplesse, coordination et équilibre. En compétition, deux mouvements sont évalués : l'arraché et l'épaulé-jeté.

Rude Ngoma

naires et sponsors privé et public. « Nous souhaitons cette fois être accompagné pour que nous exerçons normalement notre mission de fédération de base. Pour avoir un bon football, par exemple, les joueurs doivent développer leur force athlétique,